

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1990

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ  
directeur de l'Office des Recherches archéologiques

avec la contribution de: Alessandra ANTONINI, Christine BRUNIER, Philippe CURDY, Bertrand DUBUIS, Hans-Jörg LEHNER, Werner MEYER, Andreas MOTSCHI, Manuel MOTTET, Claire NICOUD, Anne SCHEER, Martin SCHMIDHALTER, Peter WALTER et François WIBLÉ.

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 1990, ont eu presque toutes pour maître d'œuvre l'Etat du Valais<sup>1</sup>.

Le Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral des Routes, a pris en charge les travaux effectués sur le tracé de la RN9 (fouilles de Brig-Glis/Gamsen) et par l'Office fédéral de la Culture a subventionné toutes les recherches d'une certaine envergure. Qu'à travers le président de la Commission fédérale des Monuments historiques, M. Alfred A. SCHMID et ses experts, notamment MM. Charles BONNET, Walter DRACK, Hans-Rudolf SENNHAUSER et Jean-Pierre VOUGA, il en soit ici cordialement remercié.

## Abréviations

### I. Périodes

PA	Paléolithique	(env. 3 000 000-9000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9000-5500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5500-2300 avant J.-C.)
BR	Age du Bronze	(env. 2300- 800 avant J.-C.)

<sup>1</sup> Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous ont fait l'objet d'une courte notice dans la Chronique archéologique de l'ASSPA 74, 1991, pp. 237-298.

## Abréviations (suite)

HA	Premier Age du Fer [Hallstatt]	(env.	800- 450 avant J.-C.)
LT	Second Age du Fer [La Tène]	(env.	450- 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env.	15 avant- 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Age	(env.	400-1000 après J.-C.)
MA	Moyen Age	(env.	1000-1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Age	(dès	1453
I	Epoque indéterminée		)

## II. Abréviations courantes

CNS	Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).
OMH	Office des Monuments historiques.
ORA	Office des Recherches archéologiques.
SMMHRA	Service des Musées, Monuments historiques et Recherches archéologiques.

## III. Abréviations bibliographiques

- AS = *Archéologie suisse*, Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie, Bâle.  
ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, Bâle.  
AV = *Annales Valaisannes*, Bulletin annuel de la Société d'Histoire du Valais romand (Sion).  
H.-J. LEHNER, Die Ausgrabungen = Hans-Jörg LEHNER, Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex», Zwischenbericht über die Arbeiten von 1984 bis 1987, AS 10, 1987, 4, pp. 145-156.  
SAUTER PV 1950 = Marc-R. SAUTER, Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, *Vallesia* 5, 1950, pp. 1-165.  
SAUTER PV I, 1955 = Marc-R. SAUTER, Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, Premier supplément à l'inventaire archéologique (1950-1954), *Vallesia* 10, 1955, pp. 1-38.  
SAUTER PV II, 1960 = Marc-R. SAUTER, Préhistoire du Valais, Des origines aux temps mérovingiens, Deuxième supplément à l'inventaire archéologique (1955-1959), *Vallesia* 15, 1960, pp. 241-296.  
*Le Valais avant l'histoire* = Alain GALLAY, Gilbert KAENEL, François WIBLÉ et alii, *Le Valais avant l'histoire, 14 000 av. J.-C. - 47 apr. J.-C.*, Sion, Musées cantonaux, 23 mai - 28 septembre 1986 (cat. expo.), Sion 1986.  
*Vallesia* = *Vallesia*, Bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie, Sion.  
*Vallesia* 1990 = Collectif, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989, établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.  
F. WIBLÉ, AV... = François WIBLÉ, Rapports annuels sur les fouilles de Martigny, ayant paru régulièrement dans les AV de 1975 à 1987 (fouilles de 1974 à 1986).  
F. WIBLÉ, *Vallesia* 1988 = François WIBLÉ, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1987, *Vallesia* 43, 1988, pp. 205-236.  
F. WIBLÉ, *Vallesia* 1989 = François WIBLÉ, Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1988, *Vallesia* 44, 1989, pp. 343-382.

**AUSSERBERG**, distr. de Rarogne occidental  
Thelegg, village abandonné (Wüstung)  
Pl. I A.

**MA**

Coordonnées: CNS 1288, env. 632'800/130'500; altitude: env. 1530 m.

Surface du site: env. 3200 m<sup>2</sup>.

Intervention en septembre et octobre 1990.

Mandataire: Martin SCHMIDHALTER, Brig et Zurich. Fouilles effectuées avec des fonds privés.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

En septembre et octobre 1990, des sondages archéologiques ont été pratiqués au-dessus d'Ausserberg, à Thelegg (1530 m d'altitude). En premier lieu, il s'agissait de se faire une idée de l'extension de ce village abandonné, dans une pente actuellement fortement boisée, et, à l'aide de sondages, d'obtenir un aperçu des séquences stratigraphiques et chronologiques. A cet effet, on a partiellement dégagé aux angles le couronnement des murs des bâtiments en ruine.

Sur une pente raide, orientée à l'ouest, le village abandonné s'étend sur une superficie de 40 × 80 m et est aménagé sur trois terrasses. En tout, on a repéré les murs de 13 bâtiments qui s'ordonnent autour d'un édifice principal.

Les murs des bâtiments du noyau du village présentent un appareil maçonné avec du mortier, alors que les constructions alentour sont élevées en pierres sèches soigneusement disposées en lits. L'usage du mortier, de même que la grandeur et le nombre des bâtiments pourrait faire penser à un habitat permanent. Tant le caractère des murs que les rares objets (ossements, charbon de bois, fragment de bouton) découverts dans ce contexte archéologique ne fournissent actuellement pas d'indications chronologiques bien précises. Seule l'apparence des murs à l'appareil soigné permet de proposer une datation approximative entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, seules peuvent être retenues pour un habitat permanent à cette altitude les périodes de «maxima» climatiques des environs de l'an mil ou entre 1350 et 1450.

Des indications complémentaires d'ordre chronologique quant au début et à la durée de l'occupation de ce site jusqu'à son abandon ne pourront être obtenus que par une fouille de surface.

Martin SCHMIDHALTER  
(traduction François WIBLÉ)

**BRIG-GLIS**, distr. de Brig  
Gamsen, Waldmatte  
Pl. I B, II A-B.

**HA/LT**

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'350/128'250; altitude: env. 660 m.

Surface du site: env. 3000 m<sup>2</sup>; surface explorée: 650 m<sup>2</sup>.

Intervention: mai-octobre 1990 (se continue).

Mandataire: Philippe CURDY, Recherches archéologiques, SION.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire sur place et auprès du mandataire.

Chantier de la RN9.

Les recherches entreprises sur le site de Waldmatte en 1990 ont porté sur une surface d'environ 650 m<sup>2</sup>, élargissant la zone prospectée vers l'ouest. Une grande

partie des secteurs pris en compte avait déjà été fouillée en 1989 dans ses niveaux supérieurs par l'équipe en charge de l'étude des horizons d'époque gallo-romaine<sup>2</sup>.

Les résultats obtenus à l'issue de cette campagne complètent dans divers domaines les connaissances établies au cours des années précédentes concernant les habitats ruraux protohistoriques antérieurs à ces horizons.

Le mobilier archéologique récolté confirme en tout point les dates proposées précédemment et situe la phase d'occupation la plus ancienne à la période Hallstatt C2/D1.

L'extension de la surface de fouille a permis de préciser l'organisation de l'habitat pour les phases les plus anciennes couvrant le Hallstatt final et la période de la Tène ancienne. Dix-neuf nouveaux bâtiments — habitations, ateliers, bâtiments de stockage — ont été mis au jour, portant leur nombre à quarante-cinq. La majorité de ces constructions relèvent d'une architecture en *Blockbau*, comme semble le confirmer une étude en cours sur les fragments d'«argile» rubéfiée<sup>3</sup>. L'ensemble est réparti sur une vingtaine de terrasses aménagées dans la pente. Une analyse fine des différents niveaux de construction conservés sur chaque terrasse, ainsi que la sériation et la topographie des passages de chenaux affectant l'occupation du site ont permis d'individualiser de nouvelles phases dans l'habitat et d'en préciser l'histoire complexe. Certaines d'entre elles sont liées à de simples réfections de bâtiments, d'autres à la reconstruction de tout ou partie du village à la suite d'incendies, d'événements torrentiels ou de raisons culturelles difficiles à préciser pour l'instant. La phase la plus dense observée jusqu'à présent sur les quelque 1200 m<sup>2</sup> prospectés regroupe sept habitations et trois greniers installés sur plusieurs terrasses, étagées sur quatre niveaux. La présence de greniers dans ce cas est confirmée par la découverte de graines carbonisées dans les décombres des édifices incendiés. L'abondance et la variété des macrorestes carbonisés, reconnues à maintes reprises les années précédentes, a déterminé la construction d'une station de tamisage en vue d'un traitement plus aisé des nombreux échantillons de sédiments prélevés dans les sols et dans certaines structures (fosses, foyers, ...)<sup>4</sup>.

Parmi les nouvelles structures observées, nous mentionnerons la mise au jour d'un four de petite dimension (A 1504) dont la coupole effondrée recouvrait la sole perforée. Sa fonction de four de bronzier ne peut être pour l'instant que supputée dans l'attente des résultats des analyses chimiques ou technologiques<sup>5</sup> portant sur les résidus de combustion et sur les fragments d'«argile» rubéfiée constitutifs des parois et de la sole.

Des conditions exceptionnelles de conservation liées à l'incendie d'une habitation (B47) ont permis de dégager un grand récipient (A 1050) en bois carbonisé installé dans le sol de l'édifice, probablement à des fins de stockage.

La coutume d'enterrer les enfants morts en bas âge dans le sol des habitations se révèle une pratique courante dans l'habitat hallstattien, puisque ce ne sont pas moins de douze nouvelles sépultures qui ont été découvertes cette année. Pour l'une d'entre elles (Tombe 10), l'enfant avait été inhumé à l'intérieur d'un coffret en bois.

<sup>2</sup> Cf. F. WIBLÉ, *Vallesia* 1990, pp. 539-541.

<sup>3</sup> Analyse technologique et architecturale réalisée par M. HALLER — Université de Cascavel.

<sup>4</sup> Etude paléoethnobotanique réalisée par K. LUNDSTROM-BAUDAIS et D. BAUDAIS — Genève.

<sup>5</sup> Analyse métallographique et technologique réalisée par W. FASNACHT — Universität Zürich.

L'analyse zooarchéologique<sup>6</sup> des nombreux vestiges osseux découverts nous apporte un nouvel éclairage sur l'économie et la gestion du cheptel ainsi que sur la place occupée par la chasse dans cette communauté alpine de l'Age du fer. La variété de l'outillage osseux (alènes, poinçons, astragales gravés et polis, côtes et chevilles osseuses travaillées, emmanchements en bois de cerf polis, etc.) fournit des informations détaillées sur un aspect de l'artisanat pratiqué dans ces villages.

Les travaux de terrain se poursuivront en 1991-1992 afin de compléter l'étude de cette zone menacée. Il sera alors possible de juger la valeur de l'échantillon déjà fouillé, tant en ce qui concerne l'organisation de l'habitat hallstattien que son extension. La multiplication des observations sur certains bâtiments ou structures connus à trop peu d'exemplaires ou parfois mal conservés et l'établissement de nouvelles procédures d'analyses constituent une étape indispensable dans l'avancement de notre recherche.

Philippe CURDY, Claire NICLOUD et Manuel MOTTET

**BRIG-GLIS**, distr. de Brig  
Gamsen, Waldmatte  
Pl. I B, III A-B et fig. 1-2.

**(HA/LT) R**

Coordonnées: CNS 1289, env. 640'300/128'250; altitude: env. 665 m.

Surface totale du site: env. 25000 m<sup>2</sup>; surface explorée en 1990: env. 1600 m<sup>2</sup>.

Intervention du 28 mai au 12 novembre 1990 (se continue).

Responsable: ORA VS, Martigny (F. WIBLÉ).

Direction locale: Bertrand DUBUIS, Anne SCHEER, Peter WALTER.

Rapport préliminaire déposé à l'ORA VS, Martigny.

Documentation et matériel archéologique: dépôt provisoire sur place et à l'ORA VS, Martigny.

Chantier de la RN9.

Après une phase de fouille d'une superficie cohérente en 1988/89<sup>7</sup> et au vu de l'ampleur de la surface totale estimée (sondages 1987), nous avons procédé en 1990 par grandes tranchées réparties sur l'ensemble du terrain. Nous entendions par là compléter les données des premiers sondages et obtenir des informations plus détaillées sur la structure stratigraphique et l'extension de ses diverses composantes archéologiques (habitats, tombes, autres structures). Nous devons aussi compléter la fouille d'un édifice d'époque romaine découvert en 1989 dans une tranchée excavée avec des moyens mécaniques.

Les onze tranchées ouvertes (longueur totale env. 400 m, surface env. 1600 m<sup>2</sup>) se répartissent en 5 tranchées (env. 800 m<sup>2</sup>) partiellement excavées à la pelle mécanique et en partie étudiées en plan, sur 1 à 7 décapages, et 6 tranchées uniquement excavées à la machine aux fins d'étude stratigraphique. Les tranchées T 7 à T 15 sont réparties sur la zone ouest (env. 200 m × 60 m), tandis que les tranchées T 16 et T 17 se trouvent à l'est des fouilles de 1988/89. L'extension exceptionnelle du site à examiner a par ailleurs motivé le recours à des mesures géophysiques («géoradar»<sup>8</sup>). Cette méthode est basée sur des mesures

<sup>6</sup> Analyse zooarchéologique réalisée par H. Sidi MAAMAR — Université de Paris I.

<sup>7</sup> Ph. CURDY *et alii.*, *Vallesia* 1990, pp. 535-539; F. WIBLÉ, *ibid.*, pp. 539-541.

<sup>8</sup> J. E. PERSOONS, Le géoradar, technique de pointe pour l'analyse des sols et des matériaux, *Chantiers* 2/91.

électromagnétiques, les ondes émises étant reflétées par des anomalies d'origine géologique ou anthropique, telles que murs, fosses, tombes, etc., et enregistrées en fonction de leur profondeur.

C'est sur la base de ces mesures géophysiques qui suggéraient la présence d'un mur dans le sens de la pente et d'autres anomalies que la tranchée T 10 (voir plus bas) a été ouverte dans une zone adjacente à la surface étudiée en 1989, dans la partie amont de la pente. Encore dans l'humus apparurent les premiers vestiges du muret signalé, confirmant donc la validité de la méthode pour un certain type de structures.

Nous présentons ci-après les principaux résultats des fouilles en procédant d'est en ouest et d'amont (sud) en aval (nord) :

— Dans la tranchée T 10, immédiatement sous la surface du sol, a été découverte de la céramique récente et romaine, entre autres de la sigillée du I<sup>er</sup> siècle après J.-C., ainsi qu'un muret en pierres sèches dans le sens de la pente et un autre à angle droit. Une fosse remplie de pierres pourrait être en connexion chronologique avec ces trouvailles. Lors du décapage du mur orienté dans le sens de la pente, on a trouvé une fibule de type La Tène moyenne. Dans des niveaux rubéfiés antérieurs ont été dégagés des fragments d'argile de paroi rubéfiés avec négatifs de clayonnage, susceptibles de fournir des indications précieuses sur le mode de construction des maisons<sup>9</sup>, ainsi que deux fragments de céramique de type Golasecca (Hallstatt final / La Tène ancienne). A l'est de cette structure ont aussi été trouvés de la céramique La Tène de caractère local et un tesson de paroi avec anse de type Golasecca.

— A l'ouest de la T 10 et un peu plus bas dans la pente, les niveaux supérieurs de la T 8 ont eux aussi livré immédiatement sous l'humus de la céramique subrécente et romaine. Une des premières structures répertoriées est une fosse remplie de coquilles d'escargots, de galets passés au feu et d'os d'animaux, dont la datation n'a pas encore pu être précisée. Quelques centimètres plus bas, se trouve un sol en terre battue délimité en amont par une poutre carbonisée et des pierres et aménagé sur terrasse; une lentille de terre rubéfiée, dans l'angle nord-est de la tranchée, peut témoigner de la présence d'un foyer. Le mobilier céramique découvert est de La Tène finale. Dans l'angle sud-ouest, en dehors de cette structure, gisait le squelette d'un nouveau-né. Des tombes semblables découvertes dans le périmètre des fouilles de surface<sup>10</sup> sont attribuées à la période hallstattienne et de la Tène ancienne. Un éclat de cristal de roche d'un niveau rubéfié sous-jacent peut être un premier indice d'une occupation plus ancienne du site; un horizon comparable a été daté au C 14 de 6090-5740 avant J.-C. (6430-6000 avant J.-C., en date calibrée)<sup>11</sup>.

— Un bâtiment maçonné d'époque romaine, avec sol en mortier, avait été découvert en 1989<sup>12</sup>. Il mesure 4 × 5 m et nous savons actuellement qu'il a été édifié sur une terrasse entaillant le terrain, en amont, sur plus d'un mètre de profondeur. Sur sa face externe, le mur amont est maçonné de façon irrégulière sur

<sup>9</sup> M. MOTTET in: Ph. CURDY *et alii.*, *Vallesia* 1990, p. 536.

<sup>10</sup> Ph. CURDY *et alii.*, *ibid.*, p. 538.

<sup>11</sup> Ph. CURDY *et alii.*, Fouilles Archéologiques RN9, Brig-Glis Waldmatte, Chantier protohistorique, Rapport d'activités 1989, p. 54 (inédit).

<sup>12</sup> F. WIBLÉ, *Vallesia* 1990, p. 540.

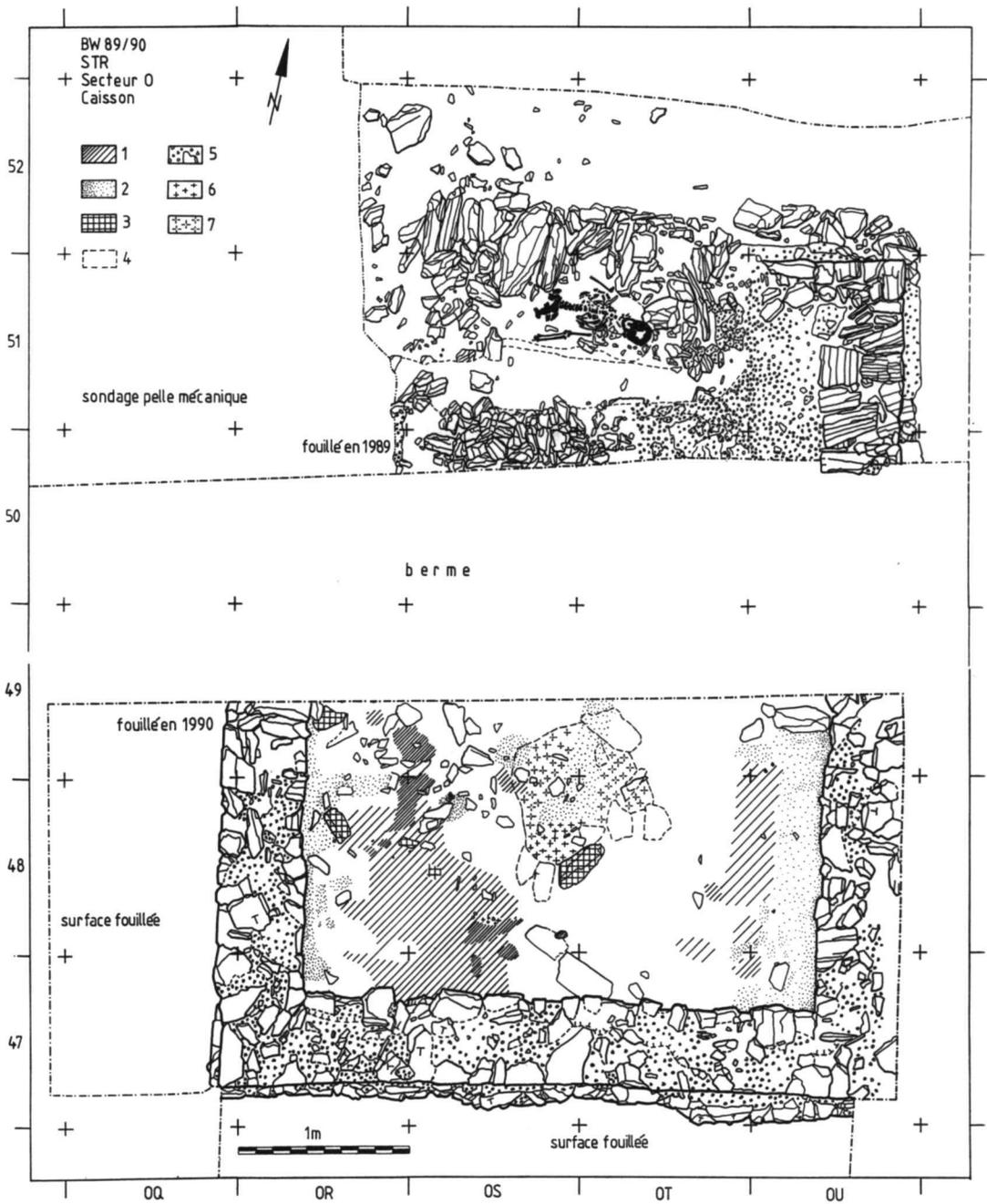


Fig. 1. — Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte. Plan du bâtiment romain STR 237. Ech. 1:40

- |  |   |
|--|---|
| 1. Zone sombre, avec fragments de bois calciné | 5. Grandes pierres et mortier                     |
| 2. Mortier et crépi                            | 6. Sédiment blanchâtre de très fine granulométrie |
| 3. Rubéfaction                                 | 7. Même sédiment que 6, au niveau inférieur.      |
| 4. Grandes pierres (niveau inférieur)          |   |

60 cm de hauteur (partie comblée par la suite), avec un ressaut pouvant atteindre 20 cm par rapport à la partie supérieure qui constitue l'élévation proprement dite. Du côté interne, le mur est par contre lisse sur toute sa hauteur et fait de pierres soigneusement appareillées. La fondation, qui n'a jusqu'à présent été mise en évidence que dans la partie aval, a 60 cm de profondeur et atteint 70 cm de largeur ; elle est composée de blocs posés à sec dans une tranchée. Les pierres de construction sont d'origine locale. Un jointoyage au fer a été observé sur la face extérieure des élévations, au sud et à l'ouest. Un hériçon de pierres de taille moyenne sert de base au sol en mortier. Le mortier du sol a été posé contre les murs bruts, qui ont ensuite été crépis. Dans la partie supérieure, cet enduit blanc portait un décor de guirlandes florales de couleur rouge, jaune et verte. Les fragments portant un décor ont surtout été découverts dans la couche de destruction à l'ouest du bâtiment et, pour une part minime seulement, dans le bâtiment. Les profils permettent de mettre en évidence deux phases d'utilisation avant l'abandon consécutif à un incendie. Au cours de la première phase ou à sa fin, une fosse, non encore fouillée dans sa totalité, a été creusée dans la partie centrale du sol, puis remplie en deux phases au moins d'un sédiment très fin et foncé, comportant des particules de charbon de bois. Un tesson d'époque romaine a été découvert dans cette couche ; il a pu être remonté avec un autre tesson, découvert à l'ouest de l'édifice. Quelque peu au sud de la fosse se trouvait une concentration (remplissage de fosse ?) de matière blanchâtre très fine ayant vraisemblablement subi l'action du feu, limitée au sud par des pierres assez grandes ; en même temps ou dans une troisième phase a été mis en place un sol en terre battue de très fine granulométrie et très homogène, par la suite recouvert d'une couche d'incendie. Un sédiment orange à jaunâtre lui succède, qui s'étend sur presque toute la surface interne et pourrait résulter de la chute de crépi lors de l'incendie. Au centre de l'unique pièce a été trouvé un sédiment sombre et fin englobant des restes de poutres et de planches, vestiges probables de la chute de la toiture. De la couche de démolition et du niveau d'incendie proviennent quelques clous en fer et quelques fragments d'os mais aucune céramique, aucun fragment de tuile. Par rapport aux abords occidentaux, il n'a été trouvé que peu de démolition de mur à l'intérieur. La partie supérieure du mur doit donc avoir versé vers l'extérieur, ce que confirme la présence d'enduit peint à l'ouest de l'édifice. La désagrégation des murs a créé une petite dépression dans l'édifice, comblée par des matériaux de colluvion en au moins quatre phases et pratiquement nivelée. Une inhumation du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C. a été installée sur le côté interne de la fondation du mur aval<sup>13</sup> ; sa position chronologique par rapport aux phases d'utilisation et de comblement définies précédemment reste incertaine.

— La partie nord (aval) de la T 8 présente une stratigraphie très complexe. Plusieurs terrasses successives se recoupent et sont marquées en leur partie supérieure d'un épais niveau pierreux. En plus de quelques structures, telles que trous de poteaux, foyers et alignement de pierres, on y a trouvé des vestiges de faune, des fragments de récipients en pierre ollaire et quelques tessons de céramique d'époque romaine et de La Tène finale. De cette dernière période date une tombe

<sup>13</sup> F. WIBLÉ, *ibid.*, p. 540 ; P.-A. GILLIOZ et M. TARPIN, Brig-Glis Waldmatte, Campagnes de fouille 1988-1989, Rapport d'activités, p. 52 (inédit).

d'enfant à dalles à demi détruite par la pelle mécanique. Elle est orientée de nord-est en sud-ouest, la tête au nord-est ; l'enfant avait le visage tourné vers le sud. Une fibule en fer reposait sous le maxillaire et le mobilier comprenait en plus une jatte en céramique conservée presque à moitié, ainsi qu'une lame de couteau en fer (près de l'épaule droite) et des astragales de mouton ou de chèvre et de porc<sup>14</sup>. Une tombe d'adulte, proche, n'a pas encore pu être datée, le mobilier n'ayant pas encore pu être étudié (poignard en fer prélevé en bloc avec le sédiment encaissant, en instance de restauration). Le mort gisait sur le ventre, tête vers l'amont.

Des niveaux inférieurs de la partie excavée à la machine proviennent de plus une fibule de Nauheim et des tessons La Tène finale. Des traces de terrassement additionnelles ont été repérées dans la partie septentrionale de la tranchée, dont l'une a servi à l'installation d'une cabane en *Blockbau*. Ce niveau a par ailleurs livré un tesson La Tène à décor au peigne. Tout au nord ont enfin été recoupés des niveaux du Hallstatt final.

— La tranchée 9, plus occidentale, creusée dans le sens de la pente parallèlement à la tranchée 8, présente, elle aussi, une succession de terrasses. La surface de décapage longeant la tranchée à l'ouest a livré tout en amont de la céramique La Tène et un peu plus bas des fragments d'époque romaine. Dans la partie médiane et aval, la surface décapée a livré du matériel La Tène et romain. En ce qui concerne les structures, on remarque des trous de poteaux et des foyers dans la partie méridionale surtout. A proximité d'un muret en pierres sèches (partie centrale de la T 9) sont apparus des tessons romains. Des empièvements et des trous de poteaux dans la partie nord témoignent d'autres terrassements et fonds de cabanes.

— La tranchée T 7, qui recoupe tant la T 8 que la T 9, a été commencée en 1989 et poursuivie en 1990 vers l'ouest. La surface située à l'ouest du bâtiment maçonné précédemment décrit est relativement pauvre en structures. Un alignement de grandes pierres doit vraisemblablement être interprété comme muret de terrasse. Les trouvailles de la partie est de la tranchée (entre la T 8 et la T 9) comportent entre autres une fibule Hallstatt final<sup>15</sup> et une concentration de céramique romaine, mais également quelques tessons La Tène.

— Structures et trouvailles deviennent plus denses à l'ouest de la tranchée T 9. De grands blocs de pierre dessinant un trapèze débordent de la T 7 sur la T 9 (fondations de cabane ?) et jouxtent vers l'ouest un niveau rubéfié (fond de cabane) d'où provient une fibule de Nauheim à caractère sud-alpin. Plus à l'ouest et à un niveau supérieur, un muret en pierres sèches posé dans le sens de la pente forme la limite orientale d'une couche de 20 cm de gravier, dans laquelle a été observée une dépression de 4,70 m de long. La base de la structure est faite d'un fin lit de cailloux et elle semblait bordée, à en juger par le profil, de blocs de pierre ; le remplissage s'est effectué en plusieurs phases et est composé de sable déposé en milieu aqueux. En surface, la limite de cette structure est oblique par rapport à la ligne de pente, sans pierres de bordure visibles. Un tesson de jatte La Tène a été découvert à la base du remplissage, en limite ouest. Un peu plus loin se trouve un foyer. La céramique romaine prédomine dans la partie ouest de la tranchée 7, se concentrant

<sup>14</sup> Détermination et communication orale H. Sidi MAAMAR.

<sup>15</sup> Voir Ph. CURDY *et alii*, *Vallesia* 1990, p. 539 et fig. 3.2.

surtout à l'ouest de la dépression signalée plus haut. Il s'agit entre autres de sigillée des II<sup>e</sup>/III<sup>e</sup> siècles après J.-C. et de fragments d'un mortier, ainsi que d'un fragment de cristal de roche. Dans la partie orientale, on trouve aussi régulièrement des fragments La Tène finale, que l'on doit mettre en relation avec le niveau rubéfié et la fibule de Nauheim déjà évoqués. Les profils montrent, en plus d'un horizon supérieur romain, le fond de cabane rubéfié déjà cité et, dans un niveau inférieur et légèrement décalé vers l'ouest, un second niveau rubéfié.

Tous ces horizons sont interrompus par un chenal d'écoulement de 5 m de large qui était encore ouvert, voire actif, au moment de la constitution du niveau archéologique supérieur. A l'ouest de ce chenal, on remarque la présence de deux niveaux archéologiques qui pourraient correspondre au niveau romain et à un sol rubéfié (La Tène?). Vers l'extrémité de la tranchée, à l'ouest, la base de la couche inférieure est très irrégulière. On pourrait donc être en présence de fosses, par exemple pour l'extraction du sédiment, très argileux à cet emplacement, ou encore de traces d'une exploitation particulièrement intense du sol.

— La tranchée en T pratiquée en amont (T 11 + T 12) nous a permis d'atteindre une limite d'extension du site à env. 15 m au sud de la tranchée T 7. La tranchée T 13 nous a également permis de mettre en évidence la fin du terrassement de l'ensemble décrit (T 7 ouest et T 12).

— Après une interruption apparaît, vers l'ouest toujours, un niveau avec fragments d'argile de paroi, qui pourrait indiquer la présence d'un nouvel habitat. Très en aval dans la tranchée 14 et après une nouvelle interruption, il faut signaler l'apparition d'un mur en maçonnerie surmontant une poutre carbonisée, premier indice d'un nouvel habitat datant probablement aussi de l'époque romaine. Les sondages devront être poursuivis dans cette zone en 1991 pour en établir le caractère et l'extension.

— Nous savions par les sondages de 1987 que des structures archéologiques étaient également présentes sur un petit promontoire à l'extrême fin du chantier. La pelle mécanique a révélé la présence, dans la partie orientale de la tranchée T 15 pratiquée dans cette zone, d'un four de 4-5 m de diamètre, dont la base est faite d'une couche de grandes pierres plates. Le sol et le remplissage de pierres sont fortement rubéfiés. A l'est de ce four, plusieurs couches contenant de grandes quantités d'ossements d'animaux présentent un net pendage vers l'est, témoins d'une vaste dépression presque complètement comblée au temps de l'établissement du four et qui n'est actuellement quasiment plus perceptible. Une tombe à inhumation orientée ouest-est avait été en grande partie déjà prélevée lorsque l'on a effectué le sondage 44 (campagne 1987). Il s'agit d'une sépulture en pleine terre, qu'un tesson d'époque romaine permet de dater approximativement. Une seconde tombe, au voisinage immédiat de la première, n'a été qu'effleurée et sera étudiée en 1991. A l'ouest de ces deux tombes apparaît dans le profil amont une petite fosse rectangulaire (largeur : 60 cm ; profondeur : 30 cm). Elle est surcreusée dans une couche rubéfiée s'intensifiant vers l'ouest ; son remplissage de sable jaunâtre rappelle celui de tombes à incinération découvertes lors de la précédente campagne dans la partie orientale du secteur des fouilles. En dehors de quelques traces de l'action du feu, on n'a pas découvert de structure archéologique dans la partie occidentale de la tranchée mais la séquence stratigraphique révèle un contraste total par rapport au reste du site au niveau de l'histoire sédimentaire. Sous les sédiments usuels du sommet, fruits du colluvionnement et de l'activité des torrents,

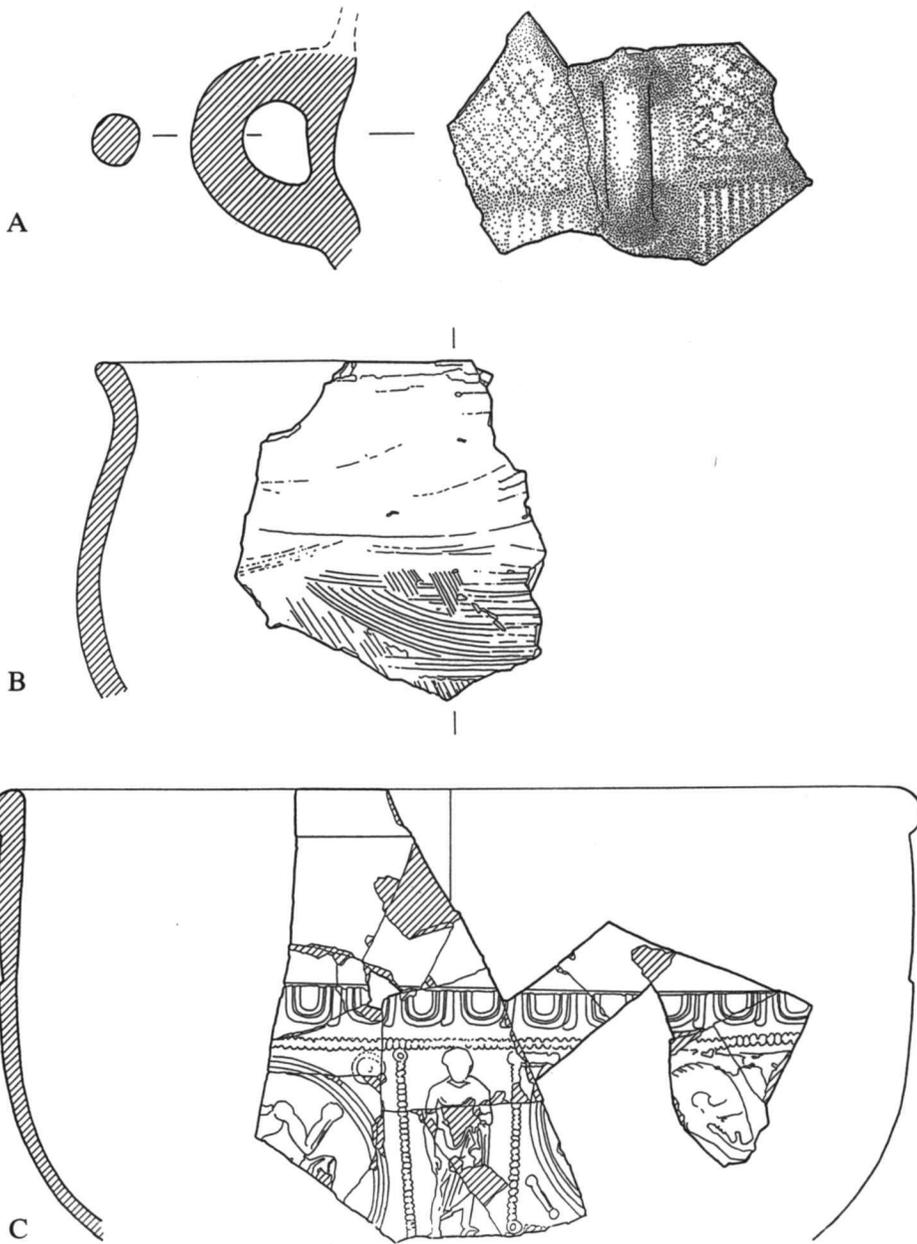


Fig. 2. — Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte.

A. Pot, anse annulaire, Golasecca

B. Pot, fin du II<sup>e</sup> Age du Fer

C. Coupe en terre sigillée ornée Dragendorf 37; atelier de Lezoux, Gaule centrale, 140-180 après J.-C.

Ech. 1:2

on découvre d'épaisses couches de sable et des sédiments argileux au relief très accentué<sup>16</sup>, qui pourraient remonter au début de l'Holocène, voire à la fin du Pléistocène, et témoigner d'un milieu (péri-)glaciaire.

— A l'autre extrémité du chantier, les tranchées T 16 et T 17 creusées à l'est de la zone de fouilles de grande surface n'ont livré que quelques trouvailles et n'ont pas révélé de structures évidentes. Il semble que les limites orientales de l'habitat aient ici été atteintes et l'on ne doit plus s'attendre, au-delà, qu'à des structures de surface réduite, telles des tombes ou des fours.

Conclusions: Les sondages de la campagne 1990 ont apporté nombre de nouvelles connaissances quant à l'extension du site, dont les limites n'ont toutefois pu être définies en direction du nord et de l'ouest. Pour ce qui est des découvertes de la période de Hallstatt, comparables à celles de fouilles de surface de la partie est, il n'en a été découvert que dans les zones voisines desdites fouilles. Les indices concernant la période La Tène peuvent par contre être suivis sur près de la moitié de la longueur totale du site et il n'est pas exclu que les horizons inférieurs, même dans la tranchée la plus occidentale (T 15), appartiennent à cette phase. Le second bâtiment maçonné repéré pourrait quant à lui indiquer l'extension minimum du site d'époque romaine, tandis que les tombes de l'ouest, contenant de la céramique romaine, nous permettent d'espérer la présence d'une nouvelle nécropole.

Les études au «Géoradar» ont livré des résultats positifs sur le plan de l'archéologie, dont le muret de la tranchée T 10, et l'absence de structures archéologiques ou autres dans la partie amont occidentale, mais également négatifs: anomalies dues à la présence de racines et de grands blocs rocheux (sondage 17). Il faut toutefois retenir que le potentiel de la méthode n'a de loin pas été entièrement exploité et qu'il reste un important travail d'étalonnage des signaux en fonction des découvertes de terrain.

Bertrand DUBUIS, Anne SCHEER, Peter WALTER

**BRIG-GLIS**, distr. de Brig  
Brig, ancien hôtel Simplon

**MA/M**

Coordonnées: CNS 1289, env. 642°350/129°525; altitude: env. 685 m.

Intervention du 30 janvier au 2 février 1990.

Responsable: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.

Documentation déposée à l'ORA VS, Martigny.

Après les travaux de terrassement mécanique qui ont fait disparaître les derniers vestiges de l'hôtel Simplon, on a repéré dans le secteur nord de l'excavation des restes de murs qui, en partie, appartenaient aux caves de l'hôtel. Du côté ouest, entre cet ancien édifice et l'hôtel du Pont, fut découvert un mur d'axe nord-nord-ouest/sud-sud-est qui, par son appareil, pourrait dater des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles

<sup>16</sup> Etudiées par B. MOULIN.

et dont seul le parement oriental a pu être dégagé. D'après la tradition locale, il pourrait s'agir des restes d'un ancien mur de digue qui bordait la Saltina.

Hans-Jörg LEHNER  
(traduction François WIBLÉ)

**CHALAIS**, distr. de Sierre  
Vercorin, ancienne église St-Boniface

**MA**

Coordonnées: CNS 1287, env. 607'290/122'900; altitude: env. 1340 m; surface explorée: env. 5 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 30 octobre au 8 novembre 1990.  
Responsable: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.  
Documentation déposée à l'ORA VS, Martigny.

Dans le cadre des travaux d'assainissement des murs du chœur de l'ancienne église St-Boniface, on a pratiqué intempestivement deux tranchées au travers de la nef démolie en 1963, l'une dans le sens nord-sud et l'autre, perpendiculaire, le long du mur méridional du clocher. Notre intervention immédiate a permis de mettre en évidence un ancien mur nord de la nef, jusqu'ici inconnu, directement au sud du clocher. Par ailleurs, on a pu retrouver des restes infimes du dernier sol de l'église, en mortier, éventuellement recouvert de dalles, et d'une tombe maçonnée couverte d'une dalle, située légèrement au sud de l'axe de la nef. Ces découvertes ont montré la nécessité de programmer prochainement la fouille complète de la nef démolie au début des années soixante ainsi que l'ancien chœur dans le cadre des travaux de restauration de ce qui subsiste encore du monument.

Hans-Jörg LEHNER  
(traduction François WIBLÉ)

**MARTIGNY**, distr. de Martigny  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*  
Lieu-dit Le Vivier, route du Levant  
Pl. IV A-C et fig. 3-4.

**R**  
*Amphithéâtre*

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'710/104'810; altitude: env. 477 m; surface explorée: env. 1150 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 23 mars au 21 décembre 1990.  
Responsable: ORA VS, Martigny (François WIBLÉ).  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

Les fouilles entreprises en 1990 dans les abords immédiats de l'amphithéâtre, dont la restauration a été inaugurée en juin 1991, ont livré des résultats spectaculaires:

A l'ouest de l'amphithéâtre, on a ainsi mis en évidence, en surface du sol alluvionnaire naturel, des négatifs de structures (sablères basses, trous de poteaux, etc.) que l'on peut dater, grâce au matériel céramique contenu dans la couche de

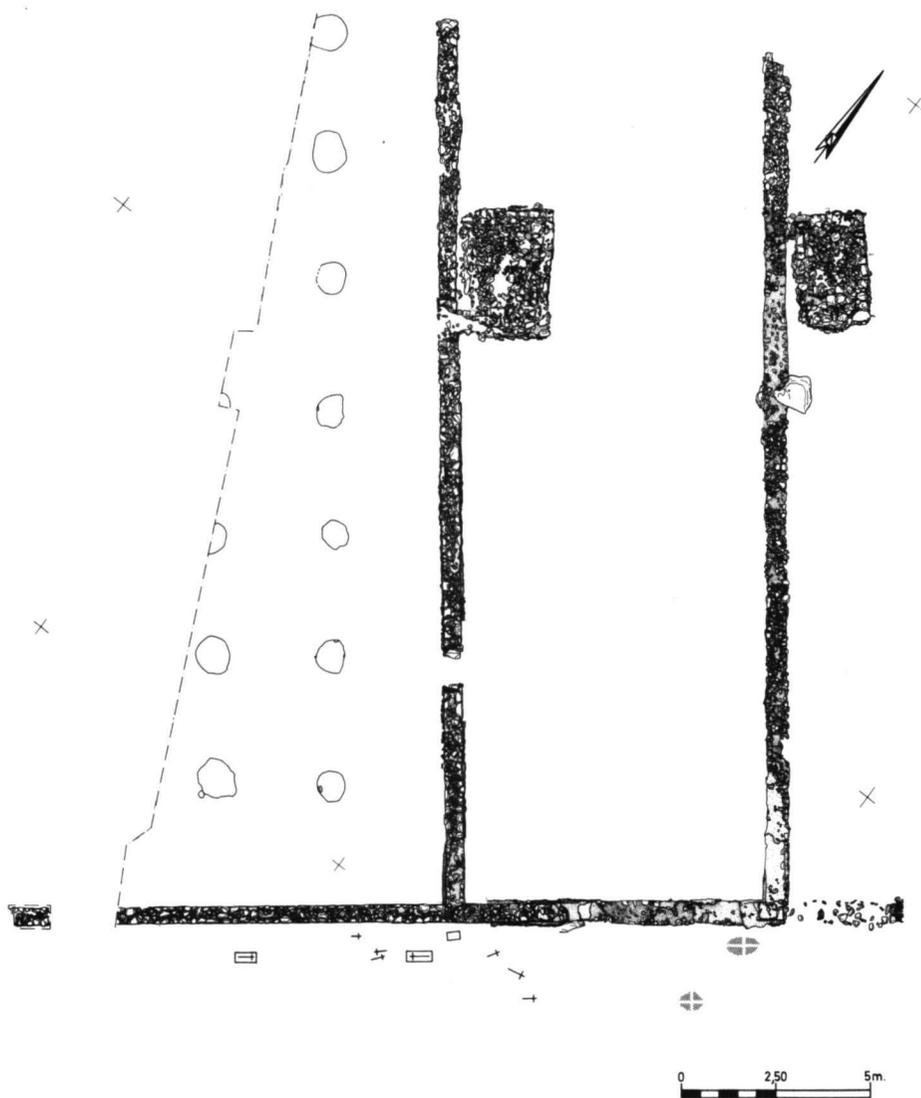
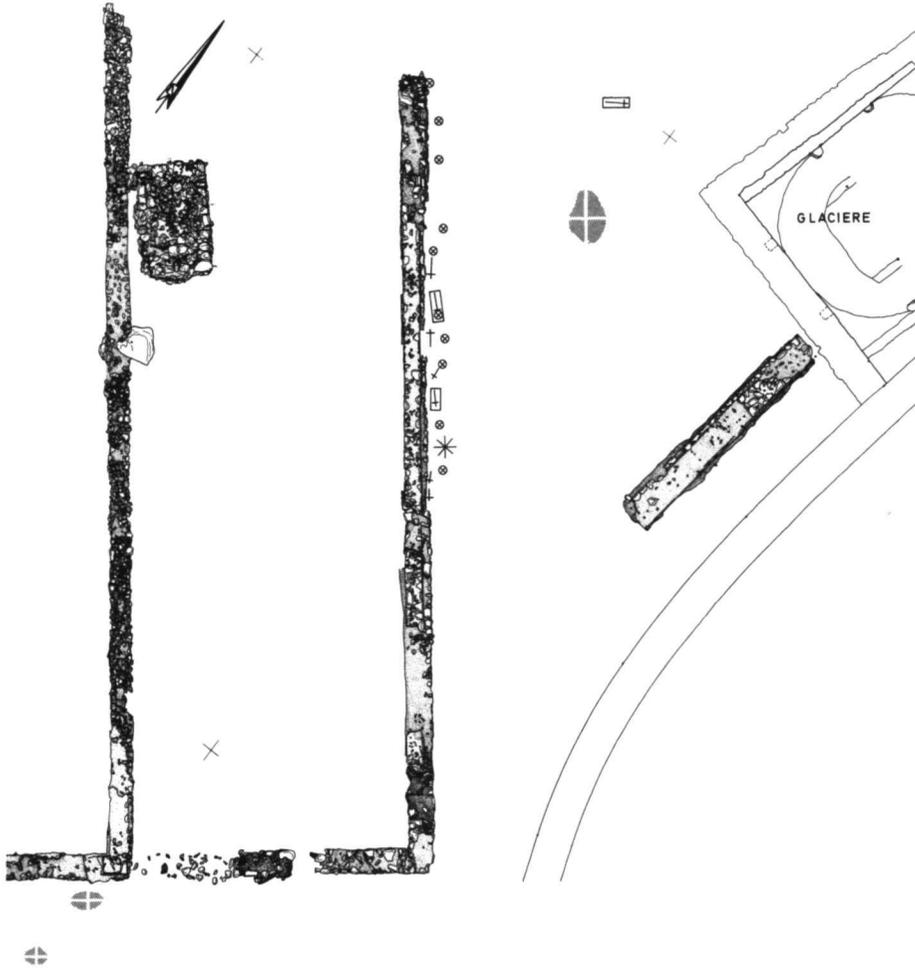


Fig. 3 et 4. — Martigny, Le Vivier, amphithéâtre romain.  
 Plan d'ensemble des structures mises au jour en 1990 à l'ouest du monument.  
 Ech. 1:200.



- † Bébé inhumé
- Cercueil en bois
- ⊕ Fosse d'une inhumation, d'orientation inconnue
- \* Sépulture à incinération
- Urne cinéraire
- «Trou» de poteau

limon brun qui recouvrait ce niveau (malheureusement complètement remuée), de l'époque augustéenne, entre env. -10 et +10 de notre ère. Six monnaies appartenaient vraisemblablement à cette première occupation du site : un denier et un *as* républicains, un *as* augustéen et trois monnaies gauloises du type véragre, frappées dans la région de Martigny. A ces dernières, on doit rattacher trois autres pièces gauloises, trouvées dans l'amphithéâtre et dans sa rampe est, sous les remblais de la *cavea* et de la rampe (deux « potins » et une monnaie véragre). Cette première occupation du site, antérieure à la fondation de la ville neuve de *Forum Claudii Vallensium*, témoigne peut-être d'une extension en ces lieux, peu de temps après l'intégration du Valais dans l'Empire romain, du bourg gaulois d'*Octodurus*, dont la localisation n'est toujours pas assurée mais qui, à la lumière de ces dernières découvertes, pourrait ne pas être très éloignée de l'amphithéâtre.

Quelques décennies plus tard, vraisemblablement sous le règne de l'empereur Claude, au milieu du premier siècle après J.-C., un grand complexe a été édifié à cet emplacement, en plusieurs étapes, probablement contemporaines. Nous en avons repéré l'angle est ; il est composé de longs espaces, de largeur variable (de 7,20 m à plus de 9 m) et d'une longueur supérieure à 23 m. Ses murs, dont les parements comprenaient de nombreux boulets cassés, bien appareillés, étaient larges d'env. 48 cm. Son toit n'était pas en tuile, auquel cas on en aurait trouvé de nombreux fragments. Peut-être était-il en chaume ou en bardeaux ? La partie nord-ouest de ce complexe a été emportée par un bras dévastateur de la Dranse, bien après l'époque romaine. Sa façade sud-est se situe à env. 10 m au nord-ouest du prolongement du grand axe de l'amphithéâtre et, à un degré près, lui est parallèle, ce qui n'est certainement pas l'effet du hasard.

Une des grandes halles de ce bâtiment, dont la fonction n'a pas été reconnue (entrepôts ?, du fait de la proximité de la route romaine), était divisée en plusieurs travées (au moins trois) par des poteaux alignés, de grand diamètre, dont les fosses d'implantation, distantes d'axe en axe d'env. 3 m, ont bien pu être mises en évidence. Des socles plus ou moins maçonnés, d'env. 2,10 à 2,50 sur 2,75 à 3,10 m étaient accolés aux murs sud-ouest des autres halles.

A l'extérieur de ce grand bâtiment, du côté nord-est, à proximité immédiate de l'amphithéâtre, et devant sa façade sud, on a découvert de nombreuses sépultures de deux types, datant du dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle. Ce sont des tombes à incinération avec une urne en terre cuite, comme celles déjà trouvées à l'est et au sud du grand monument, et des tombes à inhumation de bébés ou d'enfants en très bas âge. A l'époque romaine, on répugnait à incinérer les corps des enfants qui n'avaient pas mis leurs dents ; on les enterrait souvent sous le sol d'une pièce de la maison. Les nécropoles de bébés sont donc rares. Avec sa vingtaine de tombes, c'est actuellement la plus grande connue de Suisse. Elle est donc intéressante à plus d'un titre : par les rites funéraires qu'on a pu mettre en évidence, par le mobilier qu'elle recèle (biberons, fioles, gobelets, tasses, monnaies, etc.), alors qu'il est souvent absent de telles sépultures, et par le fait qu'elle se situe à l'extérieur de l'agglomération antique, en dehors même du grand bâtiment. Il en va de même des quelque 25 tombes à incinération actuellement identifiées, qui contiennent également du mobilier funéraire, et dont on ne sait pas encore s'il s'agit d'adultes ou d'enfants plus âgés. La présence de ces sépultures bien datées, dont l'aménagement est de toute évidence antérieur à la construction de l'amphithéâtre (comme on a déjà pu le constater à l'est du monument), permet en outre de préciser que ce

dernier n'a pas été édifié avant le début du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. En corrélation avec la détermination de l'âge des défunts, on pourra peut-être arriver à distinguer les différents objets qui accompagnaient les enfants au cours de leur croissance.

La carte de répartition des monnaies montre que le grand bâtiment, peut-être partiellement en ruine, a continué d'être utilisé pendant toute la période de fréquentation de l'amphithéâtre, avec cependant une nette régression à partir du milieu du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C.

À l'extérieur de la rampe est d'accès du public aux gradins de l'amphithéâtre, l'approfondissement des tranchées ouvertes en 1989<sup>17</sup> a confirmé qu'avant la construction du monument ce secteur était aussi funéraire: on y a retrouvé quelques sépultures à incinération avec un riche mobilier funéraire (surtout des récipients très fragmentés) contenu dans de petites fosses très cendreuses. Quelques inhumations, apparemment en pleine terre et vraisemblablement postérieures, ont également été mises au jour.

À l'extérieur de la rampe sud-est, la fouille des niveaux afférant à l'utilisation et à la démolition de l'amphithéâtre a permis de retrouver quelque 91 monnaies romaines; 22 ont été frappées au Haut-Empire, le solde au Bas-Empire, dont 30 au cours de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère. La présence d'une telle concentration de pièces à cet emplacement nous incite à penser qu'il devait y avoir non loin de là une caisse où l'on délivrait les tessères d'entrée aux spectacles, à moins que ces derniers n'aient été gratuits: il faudrait alors plutôt penser à la présence d'échoppes. Il est intéressant de constater qu'à l'extérieur de la rampe ouest, on n'a pas retrouvé de monnaies postérieures au milieu du IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, ce qui tendrait à indiquer que cette rampe, et par conséquent le secteur de la *cavea* qu'elle desservait, étaient désaffectés dès cette époque.

Les travaux d'aménagement de l'amphithéâtre pour en faire un lieu de manifestations publiques (gradins, infrastructures, aménagements extérieurs) se sont poursuivis en 1990 sous la direction de l'architecte Jean-Paul DARBELLAY, sur la base du projet qui avait été établi en 1988. Les murs extérieurs des rampes sud-est et nord, par lesquelles le public accède aux nouveaux gradins de la *cavea*, ont été remontés «à l'antique», à un niveau cependant bien inférieur à l'original<sup>18</sup>, comme cela a été systématiquement pratiqué jusqu'à présent.

François WIBLÉ

Litt: Le mur nord-est du grand complexe situé à l'ouest de l'amphithéâtre et son angle est ainsi que quelques tombes à incinération avaient déjà été découverts dans ce secteur en 1985. Cf. F. WIBLÉ, *AV* 1986, pp. 186-187.

François WIBLÉ, dans une plaquette intitulée «L'amphithéâtre romain de Martigny» éditée à l'occasion de l'inauguration du monument restauré (Martigny, Fondation Pro Octoduro 1991), pp. 6-68, présente une synthèse richement illustrée de nos connaissances sur ce bâtiment et ses alentours; cette étude est complétée par des contributions de Mme Claude OLIVE sur la faune retrouvée dans l'amphithéâtre et ses abords (pp. 69-72) et d'Antoine LUGON sur l'histoire du site après l'époque romaine (pp. 73-80).

<sup>17</sup> Cf. F. WIBLÉ, *Vallesia* 1990, p. 552.

<sup>18</sup> Le niveau actuel du promenoir supérieur se situe à env. 2 m au minimum au-dessous de celui de l'époque romaine; en conséquence, les murs des rampes s'élevaient bien au-dessus de leur élévation actuelle.

**MARTIGNY**, distr. de Martigny  
**FORUM CLAUDII VALLENSIUM**

**R**  
**Insula 8**

Lieu-dit Les Morasses, rue du Forum, Motel des Sports, chantier «Motel 1990».  
Pl. V A-C et fig. 5.

Coordonnées: CNS 1325, env. 571°840/105°165; altitude: env. 473 m; surface examinée: env. 150 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 23 mai au 21 décembre 1990.

Responsable: ORA VS, Martigny (François WIBLÉ).

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

A l'occasion de l'agrandissement du Motel des Sports, la fouille d'un petit secteur de l'*insula* 8 a révélé la présence d'un mur mitoyen séparant deux propriétés: au nord-est, les vestiges découverts (notamment la salle F/G partiellement chauffée par un canal de chauffe) forment la suite de ceux déjà mis au jour en 1982-1983; du côté sud-ouest, ils appartiennent à une *domus* pourvue d'un péristyle, dont on n'a mis en évidence que le tronçon nord-est du portique (O) qui bordait la cour. Dans l'angle nord de ce dernier, un foyer a été installé à une époque relativement tardive; on y fondait — ou refondait — du plomb, dont de nombreuses coulées se sont infiltrées entre les planches (en conifères) qui constituaient le sol de cet espace. Un fragment de fût de colonne du portique nous permet d'en reconstituer la hauteur: env. 2 m.

Sous le terrain adjacent au sud-ouest se situe la cour autour de laquelle s'articulent les différentes pièces de la *domus*; il a été gracieusement mis à disposition de l'archéologie par la Commune de Martigny en vue de la mise en valeur de cette demeure romaine. Cela a donc justifié l'engagement de frais pour conserver les vestiges découverts en 1990 et en préserver l'accès direct depuis le péristyle. Le dégagement et la mise en valeur des vestiges de cette *domus* dans le cadre du circuit archéologique (promenade archéologique, vestiges mis en valeur dans l'enceinte de la Fondation Pierre-Gianadda, amphithéâtre et bientôt église de Martigny) est prévu pour 1991/1992.

Ce n'est pas la première fois qu'une demeure à cour intérieure bordée de colonnades (élément architectural d'origine méditerranéenne) est mise en évidence à Martigny où, selon la formule consacrée, le Midi commence: nous avons découvert un péristyle en 1987 au nord-ouest du forum<sup>19</sup>; un autre a vraisemblablement été repéré en 1938/39 dans l'*insula* 7<sup>20</sup>; au début du siècle les fouilles de l'*insula* 4 ont apparemment mis au jour des éléments d'une, voire de deux installations de ce type<sup>21</sup>.

François WIBLÉ

<sup>19</sup> Cf. F. WIBLÉ, *Vallesia* 1988, pp. 212-216, chantier «Minerva».

<sup>20</sup> Cf. Christoph SIMONETT, Octodurus, Kurzer Bericht über die Ausgrabungen 1938/39 in Martigny (Wallis), *Revue suisse d'Art et d'Archéologie* 3, 1941, pp. 80-84.

<sup>21</sup> Fouilles 1902-1903, espaces 53/56 à 61 et 102/105/119/126/127? Documentation: voir F. WIBLÉ, *AV* 1987, pp. 234-235.

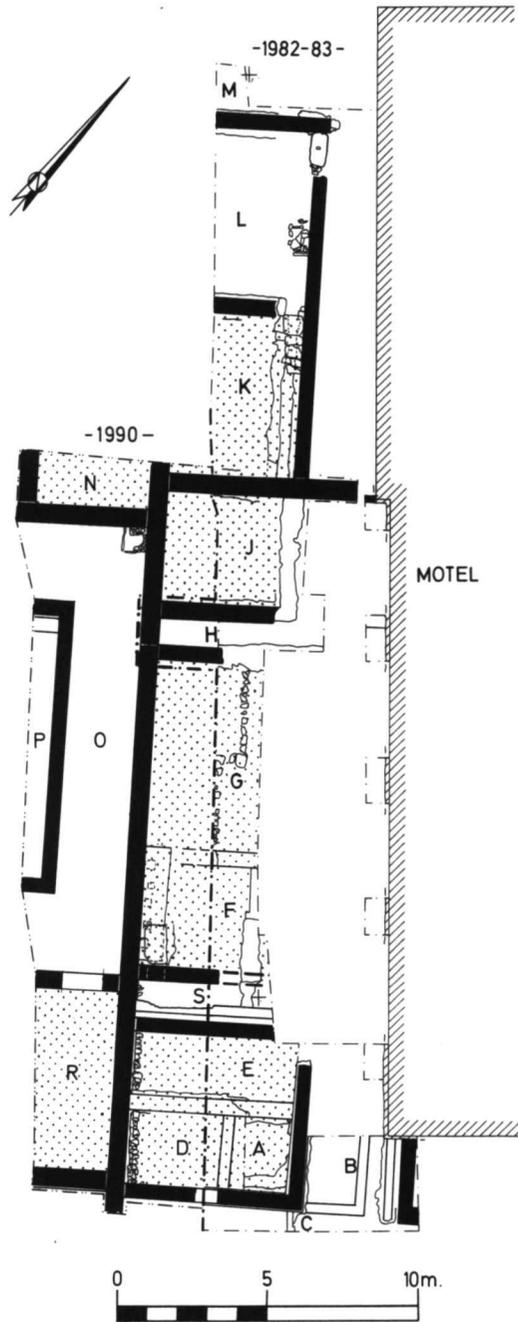


Fig. 5. — Martigny, Les Morasses, *insula* 8.  
 Plan d'ensemble des constructions mises au jour en 1982/83 (à droite) et 1990 (à gauche). Ech. 1:250.

**MARTIGNY**, distr. de Martigny  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*

**R**  
Au nord-ouest de l'*insula* 5

Lieu-dit La Délèze, rue de La Délèze, chantier «Délèze 1990».

Fig. 6.

Coordonnées: CNS 1325, env. 571'900/105'400; altitude: env. 470 m; surface examinée: env. 50 m<sup>2</sup>.  
Interventions intermittentes en novembre et décembre 1990.  
Responsable: ORA VS, Martigny (François WIBLÉ).  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

A l'occasion de la pose d'un nouveau collecteur principal et de nombreuses autres conduites, nous sommes intervenus régulièrement pour surveiller les travaux de creusement, fouiller les quelques rares témoins en place qui allaient disparaître et faire les relevés nécessaires. La tranchée a d'abord traversé, dans le sens sud-ouest/nord-est, un quartier situé au nord-ouest de l'*insula* 5; ce «nouveau» quartier a été occupé dès la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle de notre ère<sup>22</sup>; il s'agit apparemment d'habitats en maçonnerie légère, qui ont souvent subi l'action du feu (nombreuses couches d'argile de parois rubéfiées); les murs maçonnés ne semblent pas avoir été construits avant le II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Au nord-est, ce quartier était bordé par un portique qui s'ouvrait sur une rue — inconnue jusqu'ici —, d'axe sud-est/nord-ouest, qui bordait au nord-est les *insulae* 5 et 10. Au-delà de cette rue, on a retrouvé quelques traces d'habitats appartenant à un autre quartier. Plus au nord-est, les vestiges se raréfient: il semble que l'on se trouve rapidement dans les franges de la ville romaine. Les travaux d'édilité modernes se poursuivront dans ce secteur en 1991: ils apporteront assurément un nouveau lot d'observations et d'hypothèses.

François WIBLÉ

**MASSONGEX**, distr. de Saint-Maurice

*TARNAIAE*

Lieu-dit Au Village

**R**

Coordonnées: CNS 1304, env. 565'372/121'387; altitude: env. 397 m; surface examinée: 2 m<sup>2</sup>.  
Intervention: 2 mai 1990.  
Responsable: ORA VS, Martigny (François WIBLÉ).  
Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA VS, Martigny.

Dix sondages préliminaires à la pose, en 1991, d'un nouveau collecteur principal, ont été effectués sous notre surveillance entre le 30 avril et le 4 mai 1990, non loin de la rive du Rhône, notamment sous la voie publique qui longe le fleuve. A l'exception d'un seul, ils n'ont pas permis de mettre en évidence des vestiges archéologiques en place: en amont du village, ces sondages n'ont traversé que des dépôts naturels de sable et de limon, tandis que les autres ont été creusés dans un terrain déjà bouleversé.

<sup>22</sup> Quelques structures appartenant à ce quartier ont déjà été repérées en 1960 (chantier Maillard — documentation auprès de l'ORA VS, Martigny) et en 1974 (cf. F. WIBLÉ, AV 1975, pp. 147-148).

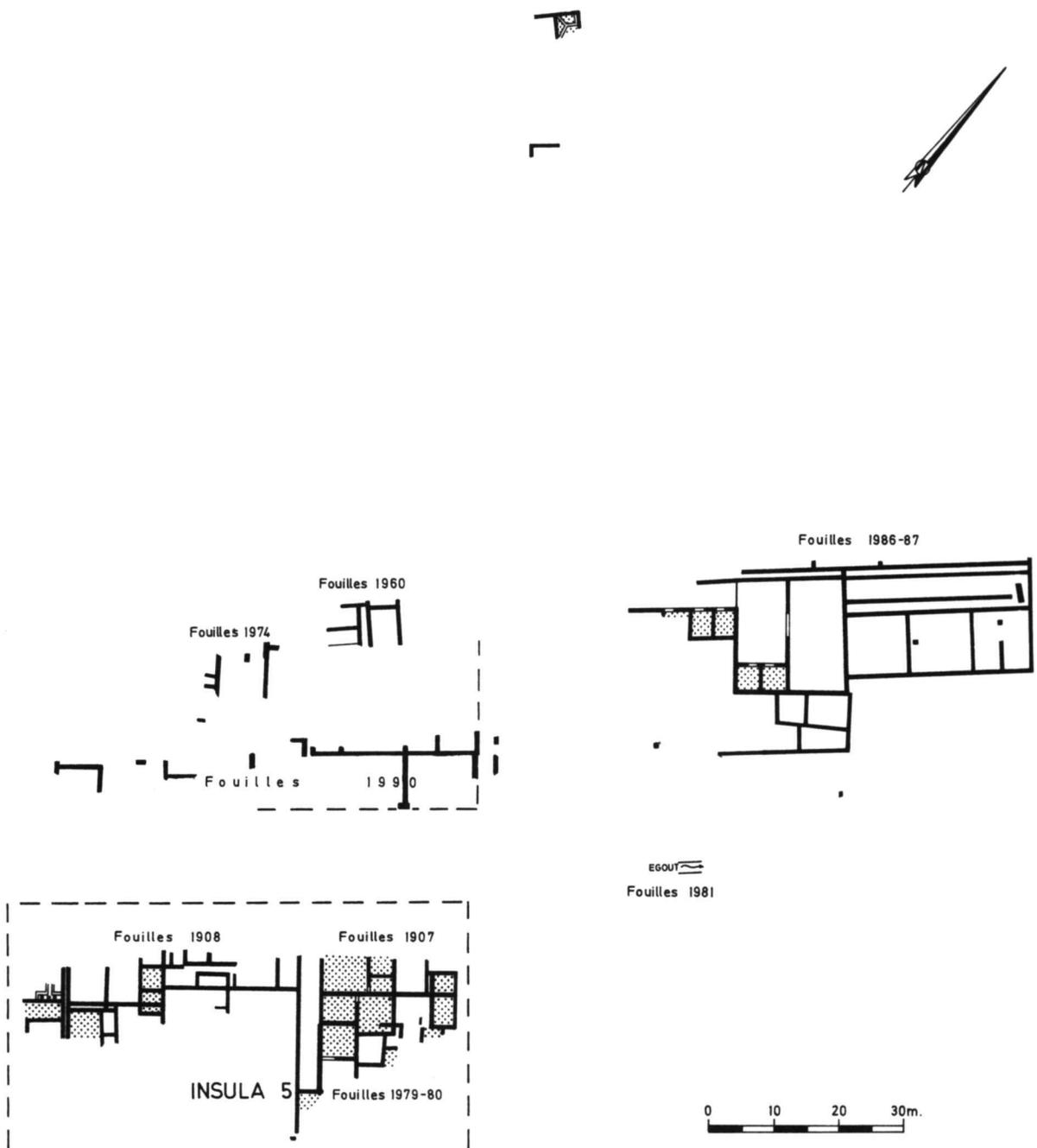


Fig. 6. — Martigny, La Délèze, secteur de l'insula 5.  
Plan de l'état dernier des constructions. Ech. 1:1000.

A 3 m à l'est de l'angle nord-est du bâtiment de l'ancienne école, c'est-à-dire à une vingtaine de mètres à l'ouest du fleuve et au nord de l'église, le sondage N° 5 a révélé la présence de niveaux graveleux contenant un peu de matériel archéologique (des tessons), caractéristiques du corps d'une voie ou d'une cour d'époque romaine. Ce constat contredit l'affirmation de Louis BLONDEL<sup>23</sup> pour qui la rive ancienne du fleuve se trouvait à 35, voire 50 ou 60 m à l'ouest de l'actuelle.

François WIBLÉ

Litt: Un historique des découvertes et un bilan des recherches sur le site de Massongex a été présenté par F. WIBLÉ en introduction à l'article rédigé par Marc-André HALDIMANN, Philippe CURDY, Pierre-Alain GILLIOZ, Gilbert KAENEL et François WIBLÉ, Aux origines de Massongex VS. *Tarnaia*, de La Tène finale à l'époque augustéenne, ASSPA 74, 1991, pp. 129-182. Il y est brièvement fait mention de cette découverte.

**NAX**, distr. d'Hérens  
Eglise paroissiale

**MA**

Coordonnées: CNS 1286, env. 599'175/119'675; altitude: env. 1265 m.

Intervention en novembre 1990.

Mandataire: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.

Documentation déposée à l'ORA VS, Martigny.

Pour une présentation des vestiges archéologiques découverts à l'occasion de la restauration de l'église, voir ici même l'article d'Alessandra ANTONINI, Hans-Jörg LEHNER et Antoine LUGON, pp. 237-243.

**SAINT-MAURICE**, distr. de Saint-Maurice  
Chapelle de l'Hospice Saint-Jacques  
Pl. VI.

**R, HMA**

Coordonnées: CNS 1304, env. 566'500/118'360; altitude: env. 415 m.

Interventions d'août à novembre 1990.

Mandataire: Martin SCHMIDHALTER, Brig et Zurich, par l'OMH pour l'analyse architecturale et par l'ORA pour les sondages archéologiques.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre de la rénovation extérieure de l'Hospice Saint-Jacques, quelques sondages archéologiques ont été ouverts pour compléter l'analyse architecturale des murs de façade de la chapelle afin de déterminer les niveaux inférieurs des murs latéraux de la nef et ceux du chœur et de mettre en évidence la relation entre les différents sols et l'élévation des murs. Ces sondages ont montré qu'actuellement cette relation n'est conservée qu'au-dessous du niveau de la première phase de construction. Dans la cour intérieure, à proximité immédiate du

<sup>23</sup> Cf. Louis BLONDEL, Les thermes romains de *Tarnaia* (Massongex), *Vallesia* X, 1955, pp. 52 et 55.

mur nord de la nef et de celui du chœur, la zone de contact entre les sols et les murs a été complètement détruite par la pose récente d'un drainage tandis que le long du mur sud de la nef, elle avait été perturbée par des tombes de l'ancien cimetière.

Au niveau du sommet des fondations des murs, un ancien sol est formé d'une planie d'argile contenant de très nombreux restes d'argile de paroi et de matériaux de construction en terre cuite. L'épaisseur de cette couche s'accroît régulièrement, plus on s'approche du chœur, pour atteindre quelque 40 cm. Dans un petit sondage d'env. 1,5 × 2 m, pratiqué au sud de l'axe du chœur, on a mis au jour sous cette chape d'argile une structure formée de murets parallèles, régulièrement espacés, composés de tuiles plates (*tegulae*) soigneusement appareillées. Les espaces compris entre ces murets sont comblés par de l'argile et des fragments de tuiles plates et creuses (*tegulae* et *imbrices*); cette structure présente des traces de rubéfaction d'autant plus intense que l'on se rapproche de son centre supposé, sous le chœur de la chapelle. Cette découverte témoigne assurément de la présence proche d'une tuilerie ou d'un four de tuilier que l'on doit situer au Haut Moyen Age ou à l'époque romaine.

La construction du plus ancien lieu de culte qui appartient typologiquement à la série des églises à nef unique et abside semi-circulaire, peut être comparée, en ce qui concerne le caractère des murs, à des appareils d'époque romaine tardive ou du Haut Moyen Age. Une datation plus précise ne pourra être proposée qu'après la fouille intérieure de la chapelle.

Dans les murs du secteur oriental de la nef et de l'abside, une troisième phase de construction est attestée par la présence d'un lit de tuiles disposées en zigzag surmonté d'une assise de moellons taillés de tuf qui d'après les caractéristiques stylistiques et la chronologie relative peut être datée de l'époque carolingienne. Un chapiteau mis au jour dans la cave doit appartenir à cette phase de construction.

L'état actuel de la chapelle est dû pour l'essentiel à la reconstruction de Jean-Nicolas Riche en 1726. Les résultats d'ensemble et, en particulier, ceux de l'analyse architecturale des façades seront présentés en détail dans un rapport circonstancié, à paraître.

Martin SCHMIDHALTER  
(traduction François WIBLÉ)

**SION**, distr. de Sion

**NE (BR)**

Quartier de Sous-le-Scex

Place du Midi, parcelles N<sup>os</sup> 775 et 833, chantier «Sous-le-Scex Est» ou «Sous-le-Scex 2».

Fig. 7.

Coordonnées: CNS 1306, env. 594°235/120°153; altitude: env. 498,50 m; surface fouillée: env. 84 m<sup>2</sup>. Intervention du 16 juillet au 19 octobre 1990.

Mandataire: Département d'Anthropologie et d'Ecologie de l'Université de Genève. Responsable sur place: Christine BRUNIER. Rapport préliminaire déposé à l'ORA VS, Martigny.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Notre intervention en 1990, sur cette parcelle, est une reprise des travaux de 1987<sup>24</sup>, qui nous avaient permis d'identifier un niveau néolithique à quelque sept mètres de profondeur sous le sol actuel.

Dans une première étape, nous avons étudié trois structures protohistoriques, antérieures aux phases d'occupation médiévale et de l'époque de La Tène. Il s'agit de la structure 22, un foyer circulaire d'un mètre de diamètre, peu profond, comprenant des charbons, de la terre carbonneuse et quelques pierres, le tout pris dans un limon jaune argileux. Les charbons étaient en quantité suffisante pour permettre une datation, soit ARC 566: entre 1210 - 825 cal. BC, correspondant à l'époque du Bronze final. De même, la structure 23 est un foyer de plus petite dimension, 60 cm de diamètre environ. Il est daté de la même époque par ARC 569: soit entre 970 et 660 en âge calibré.

Puis nous avons surveillé les terrassements à la pelle mécanique sur une profondeur de 2 à 3 mètres, afin de retrouver les limons inférieurs dégagés sur une toute petite surface en 1987. A toutes les époques, il y a eu des éboulements de gros blocs provenant de la colline de Valère, nous en retrouvons un certain nombre lors du dégagement de la surface.

Sept structures de combustion seront dégagées et fouillées; elles sont principalement situées directement au pied de la colline. Elles témoignent d'une occupation discrète avec peu d'emprise au niveau du sol, datant du Néolithique final.

La structure 33 est un foyer circulaire, bien aménagé et accolé au pied de la colline. Il est installé sur un terrain relativement en pente, sur une remontée de limon de la couche 13. Il comprend un remplissage de grosses pierres parmi lesquelles on a retrouvé un fragment de meule, de nombreuses traces carbonneuses et cendreuses et du limon rubéfié sous l'empierrement. Ce foyer a été daté du Néolithique final par ARC 570: 3340 - 2785 cal. BC. De même, la structure 34 occupe une banquette de terre en pied de pente; elle comprend de nombreux cailloux, de gros charbons et de la rubéfaction. Elle a été datée par ARC 571 de 3020 - 2500 cal. BC. La couche supérieure datée du Néolithique final a livré un nombre assez important de fragments de squelettes humains découverts de façon désordonnée tout au long des décapages de surface; même si ce genre de découverte n'est pas exceptionnelle dans les niveaux préhistoriques, il est possible qu'il existe à proximité un niveau funéraire remanié par le passage de la Sionne ou par un établissement humain postérieur. Ces restes humains ne présentent pas, à première vue, de trace de décarnisation ou de feu pouvant témoigner de pratiques funéraires particulières.

Lors du creusement d'une tranchée, nous permettant d'établir une référence stratigraphique, nous avons trouvé une occupation antérieure comprenant des éléments céramiques avec des anses (fig. 7/12-13-14) qui doivent appartenir au Néolithique moyen I.

Christine BRUNIER

Litt: Une synthèse intitulée «Le néolithique de la région de Sion (Valais). Un bilan», due à D. BAUDAIS *et alii*, a paru dans le *Bulletin du Centre genevois d'anthropologie* 2, 1989-1990, pp. 5-56.

<sup>24</sup> Cf. F. WIBLÉ, *Vallesia* 1988, p. 228.

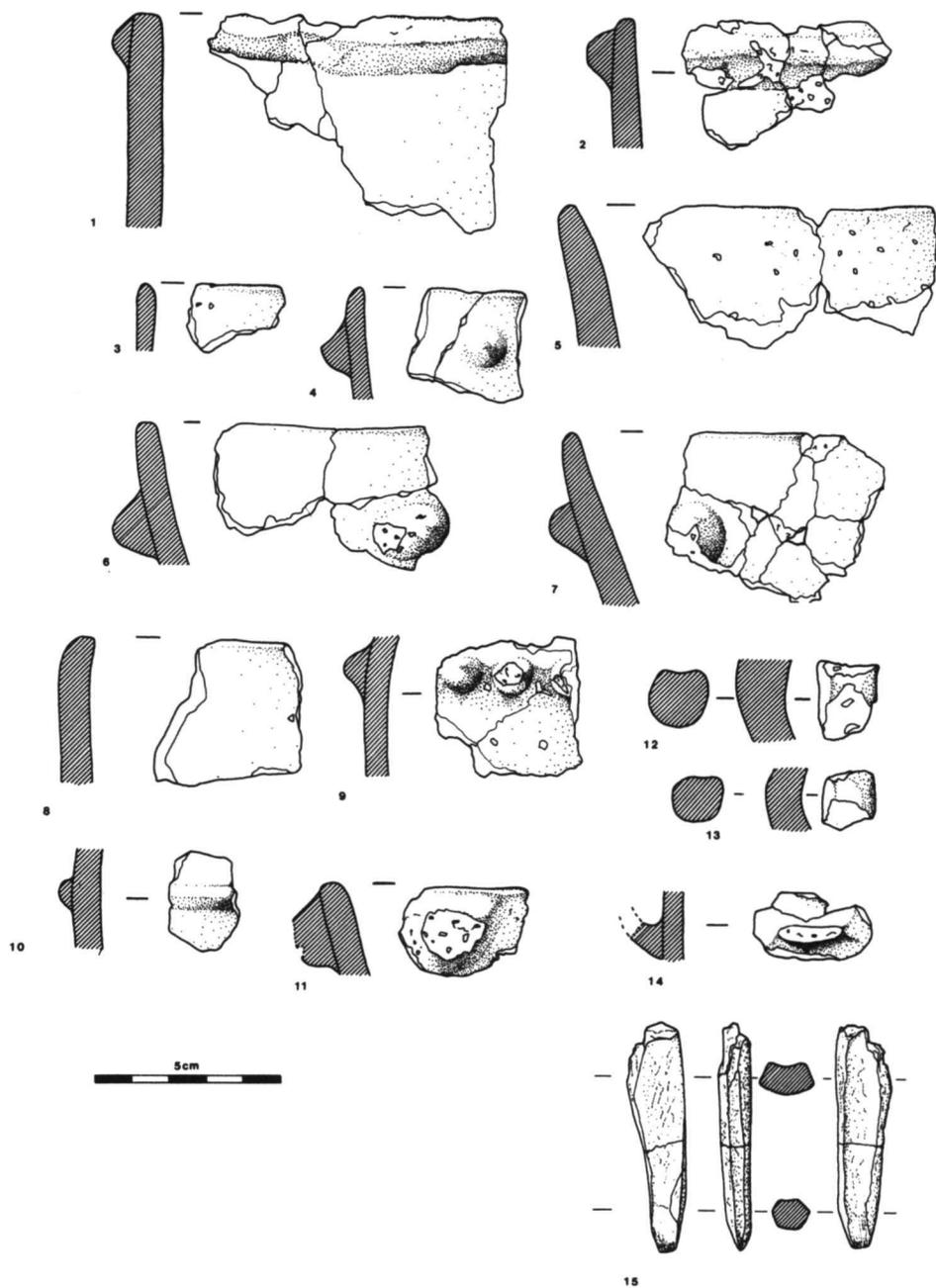


Fig. 7. — Sion, Sous-le-Scex, place du Midi, chantier préhistorique.  
 Mobilier céramique et osseux provenant des fouilles de 1990. Ech. 1:2  
 1 à 4 et 8 à 11: niveau supérieur néolithique  
 5 à 7: structure 31  
 12 à 13: éléments anciens du Néolithique moyen I.

**SION**, distr. de Sion  
Quartier de Sous-le-Scex  
Place du Midi, parcelles N<sup>os</sup> 775 et 783, chantier «Sous-le-Scex» 1990.  
Pl. VII A-B et fig. 8.

**HMA (LT)**  
*Eglise funéraire du Haut Moyen Age*

Coordonnées: CNS 1306, env. 594'150/120'150; altitude: env. 506 m; surface examinée: env. 350 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 1<sup>er</sup> mai au 5 décembre 1990 (se continue).

Mandataire: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Il s'agit de la continuation des recherches entreprises sur le site de cette église funéraire du Haut Moyen Age depuis 1984.

Les fouilles archéologiques ont porté sur trois points principaux:

1. L'achèvement des fouilles à l'intérieur de l'église et la couverture des structures par le dépôt d'une couche de sable.
2. La suite des recherches dans l'abside centrale.
3. A l'ouest, la fouille des sépultures extérieures à l'église.

1. Dans la nef, dans les annexes sud et nord ainsi que dans les deux absides latérales, les investigations archéologiques ont été achevées. Les tombes qui étaient en relation directe avec l'église ont toutes été fouillées. On n'a par contre pas poursuivi le dégagement des sépultures appartenant au cimetière de La Tène repéré en 1989. A la fin de l'année, les éléments architecturaux romains réemployés comme dalles de sarcophage ont été prélevés et ces secteurs ont été recouverts de sable. Ainsi la majeure partie de l'église est protégée et les vestiges pourront attendre à l'abri la décision définitive des autorités quant à leur éventuelle présentation et mise en valeur.

2. L'exploration archéologique de l'abside centrale est en grande partie terminée. Le premier niveau de tombes consiste en un agencement dense et touffu de cercueils de bois, de sarcophages et de sépultures en épaisses dalles, de tombes partiellement maçonnées, partiellement en dalles, de tombes en tuiles ou en remploi. A diverses reprises on a remarqué, au-dessus de la couverture de la sépulture, au niveau du sol de l'église ou bien jusqu'à quelque 20 cm au-dessus, la présence d'un marquage de surface: une coulée de mortier rouge du fait de l'adjonction de fragments de terre cuite concassés.

Du point de vue anthropologique, on peut mentionner notamment, parmi les sépultures ouvertes en 1990, la tombe N<sup>o</sup> 170. Elle est plutôt courte (175 cm), mais large (60 cm). A la tête et aux pieds était disposée une dalle de pierre tandis que les longs côtés étaient maçonnés et enduits d'un mortier argileux. En son milieu, une paroi présente un renforcement de 20 cm de profondeur, de sorte que la tombe s'élargit. Cette dernière a donc été spécialement aménagée pour le défunt dont le corps était tellement déformé qu'il a dû être enseveli dans cette tombe avec les jambes repliées.

A la fin de l'année, l'abside centrale a été protégée par des bandes plastiques tendues sur une structure métallique composée d'éléments d'échafaudage afin de nous réserver l'accès à ce secteur de l'édifice pour éclaircir certains points de détail et affiner l'analyse de certains autres.

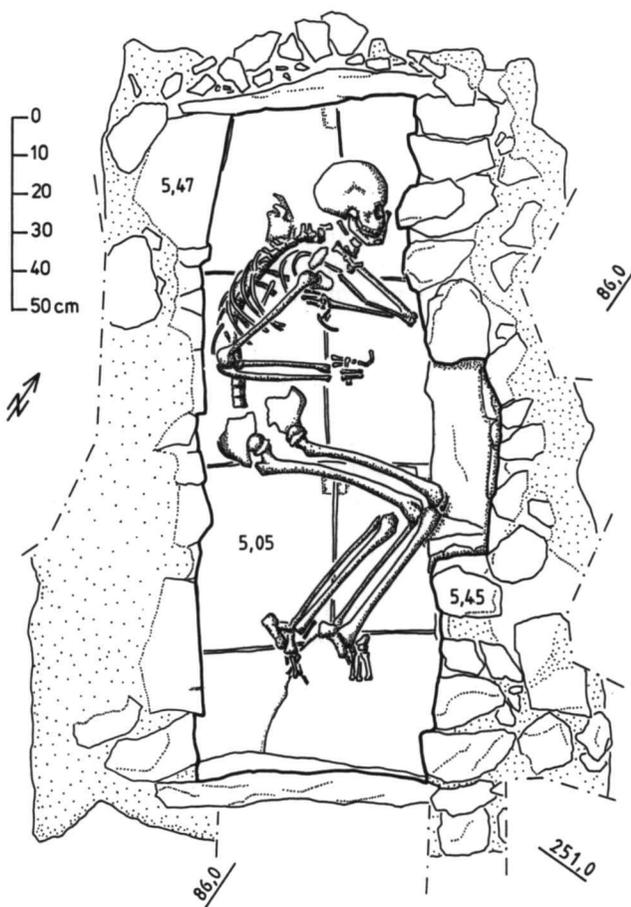


Fig. 8. — Sion, Sous-le-Scex, église funéraire du Haut Moyen Age.  
Relevé de la tombe T 170. Ech. 1:20.

3. L'autre point fort de la campagne de 1990 se trouve à l'opposé, à l'ouest de l'édifice ; en 1989 nous y avons découvert un groupe de tombes dont l'orientation différait notablement de celle de l'axe de l'église. Nous ne pouvions alors expliquer le pourquoi de cette « nouvelle » orientation. Nous devons nous contenter des observations suivantes :

— Ces tombes sont clairement antérieures à celles découvertes dans l'annexe ouest.

— Quatre des seize sépultures mises au jour recelaient du mobilier funéraire. On peut mentionner notamment que sur la poitrine d'une personne défunte avait été déposée une bourse que l'on pouvait fermer avec une petite boucle et qui contenait

divers instruments en fer comme un couteau, des ciseaux ainsi qu'une monnaie romaine. A côté de la bourse se trouvait une petite fiole à parfum en verre et dans la région du bassin une boucle de ceinture.

— Le mobilier funéraire date du VI<sup>e</sup> siècle ; les tombes sont donc plus récentes que la nef.

— Deux tombes appartiennent à un niveau de sépultures antérieur dont l'orientation correspond à celle de l'église.

— Au nord du secteur d'entrée, les tombes deviennent plus rares. Jusqu'à présent elles manquent même totalement au nord d'un mur oblique en pierres sèches. Ce dernier ne peut pas avoir fonctionné comme mur d'enceinte du cimetière — il est antérieur à la nef et il était déjà ruiné à l'époque des inhumations — mais il a pu quand même marquer une limite.

L'orientation oblique des tombes n'est à ce jour pas clairement explicable ; c'est pourquoi nous avons l'intention de dégager en 1991 les sépultures situées à l'extérieur de l'église, du côté sud-ouest. A cet emplacement, en effet, on doit pouvoir mettre en évidence une superposition de tombes obliques (comme celles mises au jour à l'ouest de l'édifice) et de tombes disposées parallèlement à l'axe de l'église (comme celles du cimetière aménagé au sud du monument). L'exploration de l'ensemble du cimetière sud, de même que celle du terrain jouxtant, au nord-ouest de l'église, le secteur fouillé par les préhistoriens ainsi que la fouille en couche des importants dépôts d'argile à l'ouest de l'église devront être reportées à une autre année, du fait que notre équipe a dû intervenir sur le site de l'église paroissiale de Martigny, dont l'exploration archéologique imprévue a commencé au début de l'année 1991.

Sur le site de Sous-le-Scex-Est, 80 à 100 m plus à l'est, on a achevé le dégagement, interrompu en 1987 à cause des risques de chutes de pierres (le rocher a depuis été purgé et stabilisé), de quelques restes de sépultures à inhumation aménagées au pied de la colline. Un peu plus au sud, des travaux mécaniques de terrassement ont partiellement détruit trois autres sépultures qui, d'après leur orientation (tête au nord) et leur typologie (murets latéraux en pierres sèches), appartiennent à l'horizon de la nécropole de La Tène finale déjà repérée dans l'église funéraire.

Alessandra ANTONINI  
(traduction François WIBLÉ)

**SION**, distr. de Sion  
Eglise Saint-Théodule

**R/HMA/MA**

Coordonnées: CNS 1306, env. 593°850/120°240; altitude: env. 516 m.

Interventions de janvier à mars 1990.

Responsables: François-Olivier DUBUIS et François WIBLÉ (ORA VS, Martigny); sur place: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.

Documentation: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion.

Sous l'église Saint-Théodule, dont les fouilles ont été effectuées entre 1960 et 1964, une première campagne de vérifications, de compléments d'informations et d'interventions ponctuelles a été entreprise en vue de la publication par

F.-O. DUBUIS, ancien archéologue cantonal, des très importants vestiges (thermes romains, anciens sanctuaires chrétiens) conservés sous une dalle protectrice.

François WIBLÉ

**SION**, distr. de Sion  
Colline de Valère

(NE,R) MA M

Coordonnées: CNS 1306, env. 594°300/120°250; altitude: env. 600 m; surface examinée: env. 120 m<sup>2</sup>.  
Interventions d'avril à novembre 1990.

Mandataire: Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion; responsable local: Andreas MOTSCHI.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Travaux archéologiques entrepris dans le cadre de la restauration du château et de la basilique de Valère. Maître d'œuvre: Etat du Valais, Service des bâtiments.

Etabli dans le substrat loessique, le foyer du néolithique final, déjà repéré en 1989, a pu être intégralement dégagé. Un second foyer est apparu dans l'angle sud-ouest de la tour K. Objets recueillis: peu de céramique; une lame, deux lamelles et des éclats de taille de cristal de roche; os. Aucun fragment de bois calciné.

Le rare mobilier romain (terre sigillée provenant de la Gaule centrale et éventuellement de la Gaule orientale, fragments d'une amphore à huile hispanique ainsi que de *tubuli*) provient d'un remblai médiéval non perturbé. Bien que ce matériel ne soit pas en relation avec des structures antiques, il souligne la probabilité d'une occupation romaine depuis longtemps supposée par certains sur la colline de Valère.

Découvertes du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècles: fondations de deux annexes à l'est et au nord de la tour (dimensions internes de la pièce orientale: 3 × 3,7 m) ainsi que d'un mur de terrasse long de 12,5 m.

Sur l'éperon rocheux jouxtant le parement externe du rempart occidental: vestiges d'une latrine maçonnée, accessible depuis l'annexe septentrionale par le biais d'une porte percée dans l'enceinte.

Mobilier: 142 complexes, qui ont livré un matériel néolithique, romain, médiéval et moderne. A relever la présence de céramique du type *maiolica arcaica* et de catelles (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles).

Andreas MOTSCHI

(traduction Marc-André HALDIMANN)

**WILER**, distr. de Rarogne occidentale (Lötschental)  
Lieu-dit Giättrich  
Village abandonné (Wüstung)  
Pl. VIII A-B et fig. 9.

MA

Coordonnées: CNS 1268, env. 627°420/139°000; altitude: env. 1543 m; surface examinée: env. 150 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 9 juillet au 4 août 1990.

Mandataire: Séminaire d'Histoire de l'Université de Bâle, prof. Werner MEYER.

Rapport préliminaire déposé à l'ORA VS, Martigny (copie).

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Les résultats incomplets mais prometteurs obtenus grâce aux sondages entrepris en 1989 sur le site abandonné de Giätrich ont rendu nécessaire une seconde campagne afin d'apporter des réponses fiables aux questions encore ouvertes, notamment en ce qui concerne la datation et la structure de l'habitat, ainsi que son organisation économique. Comme en 1989, cette recherche s'est déroulée dans le cadre des travaux pratiques du Séminaire historique de l'Université de Bâle, sous la direction de W. Meyer et Th. Bitterli. L'intervention sur le terrain, d'une durée de 4 semaines, a eu lieu en juillet et août 1990. L'Office des Recherches archéologiques du Canton du Valais (W. RUPPEN et F. WIBLÉ) a assumé tant la responsabilité générale de l'opération que son financement.

Les travaux sur le terrain, planifiés en fonction de la première campagne de fouilles en 1989, ont porté sur les points suivants :

1. Le dégagement du plan de trois bâtiments répartis sur l'ensemble de l'habitat.

2. L'établissement de coupes stratigraphiques dans le secteur des murs d'enceinte (Giätrich-Est).

3. L'inventaire des traces de murs ainsi que des structures anthropiques encore visibles en surface (sous la direction de R. Glutz, de l'Institut pour la conservation des monuments historiques de l'EPFZ).

Les résultats de l'ensemble des analyses scientifiques entreprises (C 14, dendrochronologie, sédimentologie) ainsi que l'étude du mobilier sont encore incomplets. La synthèse développée dans ces lignes n'a donc qu'un caractère provisoire et reflète l'état de la question en juin 1991.

D'après les récipients de céramique et les objets en fer, l'origine de l'habitat de Giätrich se situe aux alentours de 1000 après J.-C., tandis que son abandon, vraisemblablement graduel, se déroule dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

Le secteur le plus ancien de l'habitat est établi à l'est (Giätrich-Est), tandis que les structures les plus récentes, qui remontent certainement au XIII<sup>e</sup> siècle après J.-C., se rencontrent à l'ouest (Giätrich-Ouest). Tous les bâtiments sont composés de murs en appareil irrégulier de pierres sèches ; la présence d'éléments constructifs en bois dans leur partie supérieure demeure largement hypothétique. Les bâtiments sont disséminés sur le terrain et sont parfois reliés entre eux par des murs de terrasse ou de clôture. Deux groupes d'habitations entourés par d'importants murs d'enceinte en pierres sèches se dessinent tant à l'est qu'à l'ouest du site abandonné, tandis que les demeures rencontrées dans la partie centrale du site (Giätrich-Sud) sont dépourvues de clôtures.

La présence de foyers au sein des bâtiments dégagés permet de les interpréter comme des habitations qui, selon les données observées, semblent se répartir en deux catégories. Les plus anciennes, mises en évidence à Giätrich-Est, se caractérisent par un plan presque carré et par un foyer polyvalent établi à même le sol. Cette disposition correspond à un type de maison quadrangulaire riche en variantes et largement répandu en milieu alpin jusque vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.

Les constructions les plus récentes de Giätrich-Ouest ont un plan rectangulaire et sont restituables sur deux étages, le niveau supérieur étant en bois. L'accès au rez-de-chaussée était ménagé dans le petit côté aval, tandis que la porte de l'étage devait se situer dans une des parois latérales. Les plus anciens édifices actuellement conservés dans le Lötschental dérivent de ce type de demeure, vraisemblablement apparu au XIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.

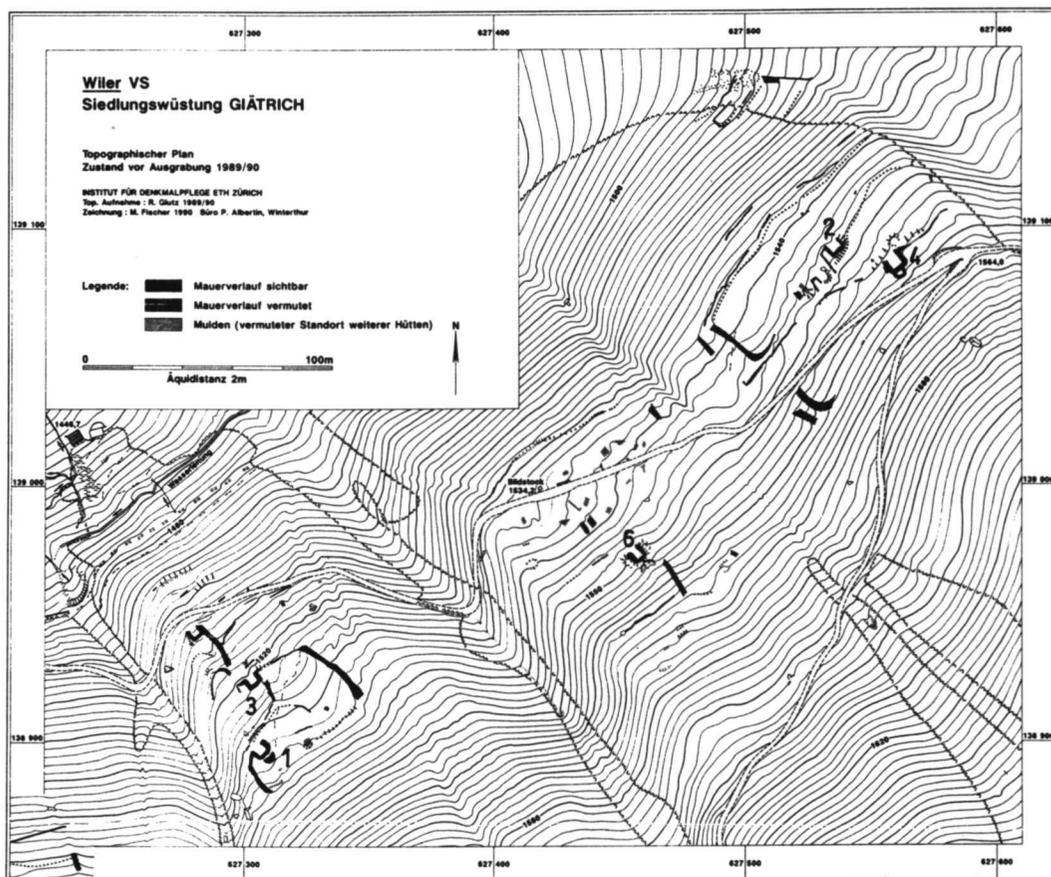


Fig. 9. — Wiler, Giättrich, village abandonné. Plan de situation. Ech. 1:3000.

Toutes les maisons sont construites sur le talus dont la pente est variable ; elles sont précédées d'une petite terrasse ainsi que d'un mur de soutènement lorsque la configuration du terrain l'exige. Du côté amont, une seule demeure est protégée des glissements de terrain et des avalanches par un imposant rocher. Les habitations les plus anciennes à Giättrich-Est étaient protégées par un mur de soutènement amont qui retenait le terrain, alors qu'une construction plus récente de Giättrich-Ouest était protégée par une maçonnerie en forme d'éperon composée de gros blocs empilés. Une petite cave maçonnée établie en amont du mur arrière d'une maison a été découverte ; nous l'interprétons comme une cache comparable à celles mentionnées sous le vocable de «Fleikgrube» dans les légendes du Lötschental.

L'acidité du sol forestier a malheureusement complètement dissous les matières osseuses, excluant de ce fait tout renseignement sur le type d'élevage pratiqué ainsi que sur l'importance relative de la chasse. La céramique est essentiellement représentée par des fragments de pots à cuire datables du Moyen Age et qui ont probablement servi à la cuisson de la bouillie de céréales. Le nombre relativement élevé de pointes de flèches et de carreaux d'arbalète permet de supposer l'importance de la chasse. D'autres objets en fer évoquent des aspects de l'histoire culturelle, tels une guimbarde ou encore des fragments de ferrure.

Mentionnons pour clore un fragment de pierre ollaire, découvert dans la cache maçonnée («Fleikgrube»).

#### *Réflexions sur l'histoire de l'agglomération :*

Le site abandonné de Giättrich a été mis en relation par la légende avec les «Schurten», ces êtres débauchés et cauchemardesques qui, la nuit venue, quittaient leur cachette pour venir tourmenter les habitants du Lötschental. L'élaboration des résultats des fouilles montrera dans quelle mesure nos recherches pourront apporter une solution au problème des «Schurten» du Lötschental.

Les réflexions suivantes peuvent être cependant considérées comme valables : l'emplacement de Giättrich, situé sur l'ubac peu ensoleillé et menacé par les chutes de pierres et les avalanches, appartient certainement aux zones marginalement habitables. Son occupation n'a dû se produire que lorsque les zones favorables à l'habitation — encore occupées aujourd'hui par les agglomérations modernes — ont été trop densément peuplées, ce qui permet d'envisager, vers 1000 après J.-C. une population déjà très nombreuse pour cette vallée.

L'abandon de ce site pendant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle pourrait être mis en relation avec un changement de climat. C'est en effet à pareille époque que s'installent les «Lötscher» dans l'Oberland bernois, entre autres à la Planalp et dans la région de Grindelwald. La possibilité d'une relation directe entre l'abandon de Giättrich et une poussée colonisatrice des «Lötscher» dans l'Oberland bernois pourrait alors être admise. Si cette hypothèse se vérifie, les fouilles de Giättrich apporteraient ainsi une première contribution archéologique au problème de la migration des Walser.

Werner MEYER

(traduction Marc-André HALDIMANN)

#### Crédit des illustrations :

Martin SCHMIDHALTER, Brig et Zurich: Pl. I A et VI.

Bertrand de PEYER, Naters: Pl. I B, II B, III A et III B.

Ben FROIDEVAUX, Naters: Pl. II A.

ORA VS, Martigny: Pl. IV A à V C; fig. 3 à 6 (Claude-Eric Bettex).

Bureau d'archéologie et d'analyse architecturale Hans-Jörg LEHNER, Aven/Conthey et Sion: Pl. VII A et B, fig. 8 (relevé Vincent DAYER, mise au net Alessandra ANTONINI).

Séminaire d'histoire de l'Université de Berne: Pl. VIII A et B.

ORA VS, bureau de Gamsen/Naters: Fig. 1 et 2.

Gaëlle BAUDAIS, Genève: Fig. 7.

Rudolf GLUTZ, Institut für Denkmalpflege ETH Zurich: Fig. 9.



Pl. I A. — Ausserberg, Thelegg.  
Vue du secteur de l'angle ouest du bâtiment principal.



Pl. I B. — Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte.  
Vue aérienne de l'extension des fouilles (à gauche des grandes halles, au pied de la forêt), du nord-est.



A



B

Pl. II. — Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte, site protohistorique.

A. Mur en pierres sèches A 1179 construit pour lutter contre l'action d'un important chenal et protégeant l'angle de terrasse de la cabane B 27, vu du nord-est.

B. Le four A 1504 et sa sole perforée, vu du nord.



A



B

Pl. III. — Brig-Glis, Gamsen/Waldmatte.  
A. Le bâtiment romain STR 237, vu de l'est.  
B. La fosse «à escargots» STR 67, vue du sud-est.



A



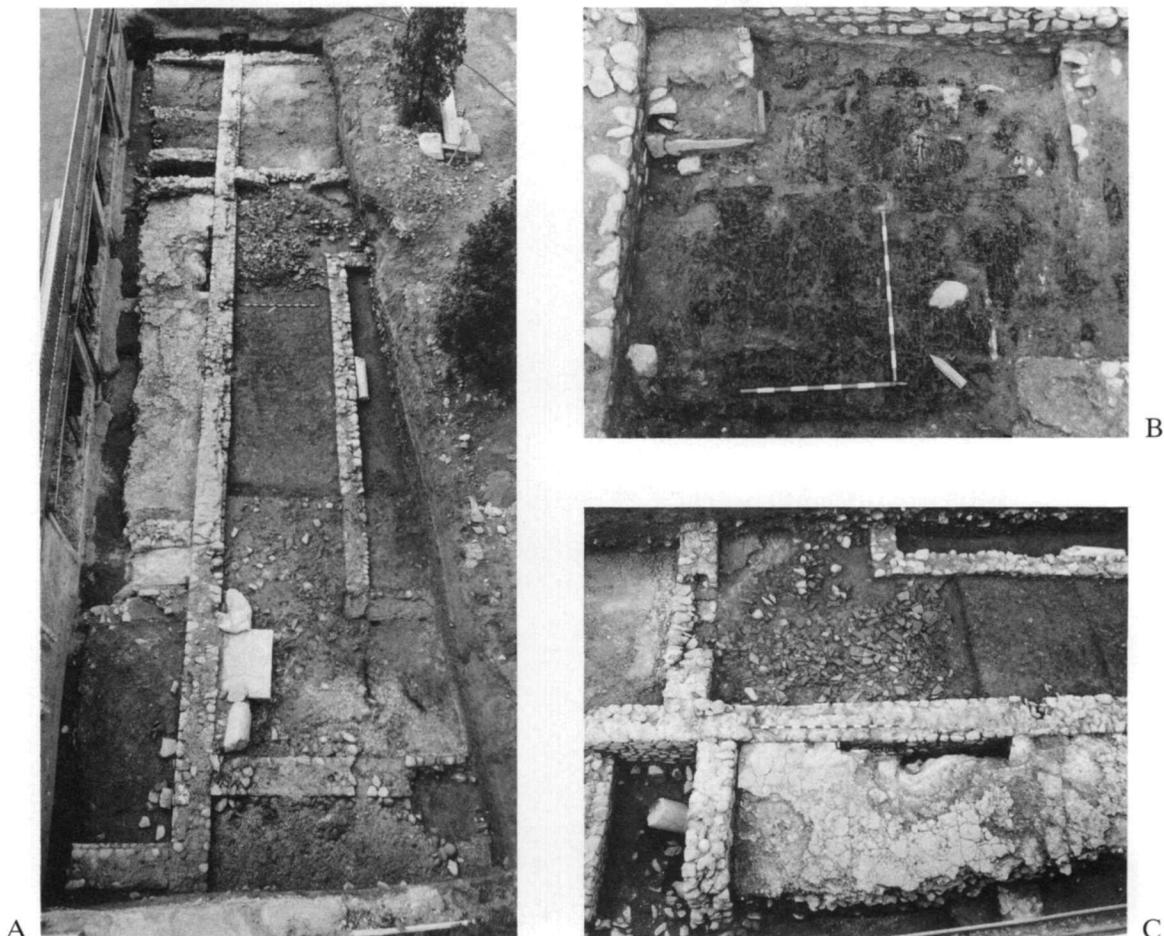
B



C

Pl. IV. — Martigny, Le Vivier, amphithéâtre romain.

- A. Vue générale du secteur fouillé en 1990 à l'ouest du monument, du nord-ouest. Au premier plan le grand bâtiment (entrepôts ?) avec ses trois travées dans lesquelles apparaissent les traces en négatif de structures antérieures et des «trous» de poteaux (à droite).
- B. Tombe d'un bébé enseveli dans un coffre de bois dont on distingue encore les clous, vue du nord-est.
- C. Mobilier funéraire découvert dans des sépultures de bébés : biberons, gobelets, petite coupe et fiole à parfum, en terre cuite, monnaie en bronze. Hauteur du gobelet pansu : 7,7 cm.



Pl. V. — Martigny, Les Morasses, *insula* 8, chantier «Motel 1990».

- A. Vue générale du secteur fouillé, du nord-ouest. A droite, le péristyle O/P dans le jardin duquel on a retrouvé un fragment de fût de colonne.
- B. Le foyer dans l'angle nord du péristyle O, vu du sud-ouest. A cet emplacement, le sol du portique était composé d'un plancher en bois de conifères, brûlé lors d'un incendie.
- C. L'installation de chauffe aménagée dans la salle F/G, le long du mur mitoyen, vue du nord-est. A l'arrière-plan, l'angle est du péristyle O/P.



Pl. VI. — Saint-Maurice, Hospice Saint-Jacques.  
Vue des fondements du chœur de la chapelle du côté sud-est.  
Sous le mur, apparition d'une structure composée de murets de  
tuiles régulièrement espacés.



A



B

Pl. VII. — Sion, Sous-le-Scex, église funéraire du Haut Moyen Age.  
A. Vue générale du site en direction du sud, en septembre 1990.  
B. Le mobilier funéraire de la tombe T 387.



A



B

Pl. VIII. — Wiler, Giättrich, village abandonné.

A. Vue générale du bâtiment 6.

B. Du côté amont du bâtiment 4, on avait aménagé une cave de plan circulaire qui n'était accessible que de l'extérieur.